

DÉFENSE

Ouverture d'un séminaire à Alger sur «l'impact de l'utilisation des aéronefs sans pilotes sur la sécurité aérienne»

P. 24

ALGÉRIE-NIGER

Foire des produits algériens à Niamey du 6 au 12 novembre

P. 24

AUJOURD'HUI À ORAN

30 exposants au 8^e Salon international de la pêche et de l'aquaculture

P. 24

PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE :

L'ANIE présente aujourd'hui le système informatique pour la surveillance des élections

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) présentera, aujourd'hui au Palais des nations (Alger), le système informatique pour la surveillance des élections, a-t-on appris, mardi, auprès de cette autorité. Le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, avait assuré, à maintes reprises, que la présidentielle du 12 décembre se déroulera en toute transparence, grâce notamment à l'efficacité des procédures relatives à la surveillance mises en place. Il a assuré, à ce propos, lors d'un entretien accordé à l'APS, que le système informatique qui sera piloté par des experts en informatique «relèguera la fraude au domaine de l'impossible».

P. 3



MAGISTRATS

Le SNM annonce la suspension de la grève et la reprise de l'activité judiciaire

P. 24

DROITS DE L'HOMME

Le président du CNDH insiste sur l'importance de la tenue d'une élection présidentielle sereine et régulière

P. 3

YOUCEF BELMEHDI :

«Tout préjudice porté à la finance influera négativement sur la Oumma»

P. 4

SANTÉ

**SOMMEIL DE BÉBÉ
Comment lui apprendre à dormir seul**

P.p 12-13

FOOTBALL

LIGUE 1 :

Confrontée à une crise financière, l'USMA répond bien sur le terrain

En dépit d'une crise financière sans précédent, l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) est en train de répondre sur le terrain de la plus belle des manières en alignant trois victoires de suite, se positionnant idéalement pour défendre son titre reconquis lors du dernier exercice.

P. 21

INDUSTRIE DU CIMENT :

L'Algérie ambitionne d'exporter près de 6 millions de tonnes à l'horizon 2020

P. 6

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME :

2 bombes de confection artisanale détruites à Médéa et Ain Defla

P. 24

MÉTÉO

Temps nuageux et pluvieux sur le Nord du pays

Sur les régions Ouest et Centre, des passages nuageux, parfois denses avec quelques pluies éparses, s'améliorant progressivement à partir de l'après-midi. Sur les régions côtières et intérieures Est, le temps sera souvent nuageux avec quelques pluies, parfois sous forme d'averses en fin de journée. Sur les Hauts-Plateaux et les Aurès, le temps sera souvent nuageux avec quelques pluies, parfois sous forme d'averses en matinée, s'améliorant progressivement en fin de journée.



Horaire des prières

Mercredi 9 Rabî' al-awwal 1440

Fajr	05:42
Dohr	12:32
Asr	15:24
Maghreb	17:51
Isha	19:12



AIN DEFLA

15^e colloque national du rite malékite

Le ministère des Affaires Religieuses et des Wakfs, organise jusqu'au 07 novembre à Aïn Defla, la 15^e édition du colloque national du rite Malékite placé cette année sous le thème «Les pratiques financières dans le rite malékite».

CULTURE

Réunion de haut niveau consacrée à la protection du patrimoine mondial

Le ministère de la Culture, organise jusqu'au 07 novembre au niveau de l'hôtel Radisson Blu de Hydra (Alger), une réunion de haut niveau qui regroupe des experts algériens et internationaux et qui porte sur «La mise en œuvre de la convention de l'UNESCO sur la protection du patrimoine mondial 1972».

CE MATIN À CHÉRAGA

Conférence-historique sur la guerre de libération



Dans le cadre du 223^e numéro de l'émission hebdomadaire «Rendez-vous avec l'histoire», le musée national du moudjahid, organise ce matin à partir de 10h au niveau du Centre des activités scientifiques et de divertissement pour jeunes de Chéraga, une rencontre qui portera sur «Les étapes de la plus importantes de la guerre de libération».

APN

Examen du projet de loi de finances 2020

L'Assemblée populaire nationale (APN) poursuivra, aujourd'hui et demain, ses travaux en séances plénières consacrées à l'examen du projet de loi de finances (PLF 2020), a indiqué un communiqué de l'APN.



LE 9 NOVEMBRE À L'IF D'ALGER

Rencontre avec Pierre Buhler



Le président de l'institut français Pierre Buhler, animera une conférence samedi 9 novembre à partir de 18h à l'Institut français d'Alger, sur la politique culturelle de la France dans le monde.

SALLE ESSAHEL

«Joker», «Maléfique» et «Rambo» en projection

Dans le cadre de son programme cinéma, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise jusqu'au 7 novembre à la salle Essahel de Chéraga, la projection de trois films. Au programme : Joker (14h), Maléfique (17h) et Rambo (20).



Météo

	Max	Min
Alger	20°	13°
Oran	19°	14°
Annaba	20°	13°
Béjaïa	20°	12°
Tamanrasset	30°	14°

CE MATIN AU SILA

Conférence autour de la pièce «L'oiseau»

Le théâtre national algérien (TNA), organise ce matin à partir de 10h au niveau du Stand du ministère de la Culture au Sila, une conférence de presse qui sera consacrée à la pièce théâtrale «L'oiseau <Zawech>», produite par Hamid Yaich.



▶ VENDREDI À OUAGUENOUN

Lancement d'une caravane médicale



L'Association Thamousni et l'APC de Ouaguenoun (Tizi-Ouzou), procéderont vendredi 8 novembre, à partir de l'école primaire Tanadjelt, au lancement d'une caravane médicale qui assurera des consultations gratuites aux citoyens dans plusieurs spécialités (Endocrinologie, dermatologie, pédiatrie, cardiologie, orthopédie, psychologie, gynécologie, physiothérapie, pneumologie et médecine interne).

▶ DU 9 AU 11 NOVEMBRE À TO

1^{ère} rencontre de la vannerie

Dans le cadre de la célébration de la journée nationale de l'artisanat, la Direction de la Culture de Tizi-Ouzou, en collaboration avec la direction du tourisme et de l'artisanat, organise du 09 au 11 novembre à la maison de la culture Mouloud-Mammeri, la première rencontre de la vannerie.



SÛRETÉ NATIONALE

Saisie de boissons alcoolisées et de produits pyrotechniques à Biskra et Tlemcen



Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les éléments de la sûreté de wilaya de Biskra, ont interpellé (05) présumés auteurs impliqués dans une affaire liée à la vente illicite de produits pyrotechniques lors d'une opération de police et ont récupéré (69690) unités. Par ailleurs, les éléments de la sûreté de daïra de Maghnia (Tlemcen) ont interpellé un (01) présumé auteur impliqué dans une affaire liée à la vente illicite de boissons alcoolisées, lors d'un point de contrôle et ont récupéré (2794) unités de boissons alcoolisées destinées au marché informel.

▶ FESTIVAL INTERNATIONAL DU COURT MÉTRAGE DE NOUAKCHOTT

Le film «Synapse» décroche le prix «Autruche d'or»

Le film de pantomime «Synapse» du réalisateur Nouredine Zerrouki a décroché le prix «Autruche d'or» au Festival international du court métrage de Nouakchott (Mauritanie), a-t-on appris du producteur et scénariste du film, Abdelhalim Hafidh Zerrouki. «Synapse», produit par la fondation «Ciné jeunes» de Tiaret, a obtenu le prix «Autruche d'or» au festival de Nouakchott, organisé du 23 au 27 octobre dernier. L'œuvre traite des comportements contradictoires de passagers d'un bus résultant du manque de communication positive. 34 comédiens débutants de la wilaya de Tiaret ont participé à ce film.

Le court métrage devra participer à d'autres festivals internationaux. La fondation «Ciné jeunes» de Tiaret a pour projet la réalisation d'un documentaire sur l'histoire de la région, de la période préhistorique à l'indépendance ainsi qu'un film intitulé «Pas encore».

La fondation a déjà, à son actif, plusieurs travaux dont le documentaire «Sous le ciel d'Algérie» consacré à l'œuvre de l'artiste-chahid Ali Mâachi, qui a décroché le premier prix au Festival national de l'audiovisuel d'Oum El Bouaghi (2003), «Les autres», documentaire primé au colloque national des créativités des jeunes (Alger 2005), «El Mihna», désigné meilleur téléfilm à la manifestation «Alger, capitale de la culture arabe» (2007) ainsi qu'un documentaire sur le chahid Adda Hamdani.

PRÉSIDENTIELLE DU 12 DÉCEMBRE: L'ANIE présente aujourd'hui le système informatique pour la surveillance des élections

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) présentera, aujourd'hui au Palais des nations (Alger), le système informatique pour la surveillance des élections, a-t-on appris hier de cette autorité.

Le président de l'ANIE, Mohamed Charfi, avait assuré, à maintes reprises, que la présidentielle du 12 décembre se déroulerait en toute transparence, grâce notamment à l'efficacité des procédures relatives à la surveillance mises en place.

Il a assuré, à ce propos, lors d'un entretien accordé à l'APS, que le système informatique qui sera piloté par des experts en informatique «relevera la fraude au domaine de l'impossible».

«Je pense que personne n'oserait une tentative de fraude, avec ce qui sera assuré comme procédures préventives dans ce sens», a-t-il déclaré. Lors de l'annonce des noms des cinq candidats re-



tenus pour l'élection présidentielle, M. Charfi a indiqué que l'ANIE «s'engage à garantir une élection régulière et démocratique», soulignant

que «ses membres sont mobilisés pour préserver le choix du peuple». Il a, par la même occasion, annoncé la présentation, prochainement,

d'un exposé détaillé sur le fichier électoral national, notant que «ce qui était considéré auparavant comme impossible est devenu aujourd'hui une réalité et un acquis pour l'Algérie». A rappeler que l'ANIE avait retenu cinq candidats à l'élection présidentielle du 12 décembre prochain. Il s'agit du secrétaire général par intérim du parti du Rassemblement national démocratique (RND), Azeddine Mihoubi, le président du Mouvement El-Bina Abdelkader Bengrina, le président du parti Talaia El Houriyet Ali Benflis, le président du parti du Front Al-Moustakbel, Abdelaziz Belaïd et l'ancien Premier ministre, Abdelmadjid Tebboune.

ETUDIANTS: Les étudiants marchent à nouveau pour revendiquer le départ des symboles restants de l'ancien système

Les étudiants sont sortis à nouveau, mardi, à Alger et dans d'autres villes du pays pour réitérer les revendications du Hirak populaire, appelant au départ des symboles restants de l'ancien système. A Alger et à l'instar des précédentes marches, les étudiants auxquels se sont joints des citoyens, ont pris départ de la Place des martyrs, réclamant le départ des symboles restants de l'ancien système avant l'élection présidentielle du 12 décembre prochain.

Les manifestants se sont rassemblés devant le siège de l'Assemblée populaire nationale (APN) où une agora a eu lieu pour débattre du projet de loi sur les hydrocarbures et lors de laquelle ils ont rejeté l'examen de ce texte en la conjoncture actuelle. Par ailleurs, les participants à cette marche qui ont sillonné les principales artères de la capitale, dont les rues Ali Boumendjel, Asla Hocine, Colonel Amirouche, Didouche Mourad, ont brandi des banderoles appelant à «l'indépendance de la justice pour lui permettre d'accomplir ses missions dans les meilleures conditions» et à «la libération des détenus du Hirak populaire pacifique». Des marches similaires ont été organisées dans certaines villes du pays où les étudiants ont scandés des slogans exigeant des comptes à tous les corrompus et dilapidateurs de deniers publics.

DROITS DE L'HOMME: Le président du CNDH insiste sur l'importance de la tenue d'une élection présidentielle sereine et régulière

Le président du Conseil national des droits de l'homme (CNDH), Bouzid Lazhari a insisté mardi sur l'importance de la tenue d'une élection présidentielle «sereine et régulière», soulignant que «le vote est le moyen par lequel le peuple décide de son avenir». Invité du programme «Invité de la matinale» de la chaîne I de la Radio nationale, M. Lazhari a souligné que «le vote est le moyen par lequel le peuple décide de son avenir et choisit ses gouvernants. Il s'agit d'un des droits de l'homme» «Le citoyen algérien s'exprime sur les problèmes à travers les marches populaires pacifiques et c'est son droit», a-t-il estimé.

«Cet élan populaire est venu consacrer les droits de l'homme et c'est l'expression-même de la démocratie», a-t-il ajouté. Mais la liberté d'expression que la liberté d'expression «ne donne pas le droit d'insulter, d'injurier, de diffamer, de s'attaquer à l'ordre public et de porter atteinte aux symboles de l'Etat tels que l'emblème et l'hymne national», a-t-il insisté. Concernant la grève des magistrats, le président du CNDH a appelé toutes les parties à la retenue, d'autant que l'Algérie vit une étape critique qui précède une échéance cruciale, a-t-il dit.

La CNDH est «préoccupée par les incidents de la Cour d'Oran sur lesquels il enquête», a-t-il ajouté.

M. Lazhari a, à cet égard, rappelé que, dans le cadre de sa mission de «bons offices», le CNDH avait reçu le président du Syndicat national des magistrats (SNM) et certains de ses membres et transmis les préoccupations des magistrats grévistes au ministre de la Justice. S'agissant du rôle de son organe lors de la prochaine étape, M. Lazhari a précisé que le CNDH s'acquittera pleinement de ses prérogatives constitutionnelles, consistant à contrôler, évaluer et signaler les violations auprès des juridictions compétentes, ajoutant que le Conseil procédera également au contrôle de l'action du gouvernement et du parlement ainsi que de tous les organes dont les actions doivent être conformes aux conventions des droits de l'homme ratifiées par l'Algérie.

Le CNDH accompagne aussi le gouvernement dans les suites à donner aux observations formulées par l'Organisation des Nations Unies (ONU) sur les rapports présentés par les Organisations non gouvernementales (ONG) des droits de l'homme, a-t-il rappelé. Pour ce qui est de la lutte contre ces violations, le président du CNDH a précisé que la loi «nous garantit le droit de faire une alerte précoce, d'autant que nous avons des délégués au niveau de cinq (5) régions et un correspondant dans chaque wilaya qui est, en fait, un militant des droits de l'homme chargé du suivi des cas de violations, sur lesquels nous enquêtons puis présentons un rapport aux parties concernées, suivi de notre avis sur cette question».

Par ailleurs, le même responsable a fait état de la publication prochaine d'un rapport annuel du Conseil des droits de l'homme qui abordera la révision de certains textes et la mise en place de mesures pratiques permettant au citoyen d'en bénéficier.

Le fichier électoral national «assaini à 100%», présenté aux medias demain

Le fichier électoral national électronique «assaini à 100%», sera présenté jeudi aux médias, a affirmé mardi à Alger le Vice-président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Abdelhafid Milat.

Invité du Forum d'El-Moudjahid, M. Milat a indiqué que l'ANIE avait parachevé l'élaboration de ce fichier «qui est fin prêt et mis à jour, pour la première fois de l'histoire de l'Algérie», affirmant que «le fichier sera présenté aux médias ce jeudi».

Ce fichier «détaillé» se veut «une garantie de la transparence du processus électoral», a fait savoir le Vice-président de l'ANIE qui a tenu à préciser que l'élaboration de ce fichier s'était faite «en coordination avec les autorités administratives en un temps record».

L'efficacité de ce fichier exempt de toute erreur a été établie.

«Le fichier national électoral ne contient pas de grands changements concernant la composante du corps électoral, mais plutôt de simples changements relatifs aux noms radiés, aux citoyens ayant changé leur lieu de résidence et aux nouveaux inscrits», a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, M. Milat a annoncé que la charte d'éthique de la campagne électorale devra être signée «prochainement» par les candidats à la prochaine élection présidentielle et les représentants des médias, ajoutant que cette charte, qui «ne peut prévaloir sur la loi relative au régime électoral et la Constitution, prévoit les règles régissant le processus électoral et empêchant les agissements susceptibles d'attenter à la régularité du scrutin,

outre la garantie de l'égalité entre candidats».

Il a affirmé, en outre, que «cette charte est un engagement moral du candidat envers le peuple et tous les candidats ont en reçu une copie et approuvé toutes ses clauses visant une élection transparente et régulière».

Evoquant l'opération de vérification des formulaires de candidature pour la prochaine échéance électorale, M. Milat a affirmé que «l'autorité n'a lésé aucun candidat» lors de l'opération de vérification.

Sur un total de plus de 10 millions de formulaires retirés par les postulants à la candidature pour l'élection présidentielle, «876.255 formulaires ont été déposés, dont 36.557 annulés après l'opération de contrôle manuel, suivie d'une numérisation de ces formulaires, une opération qui a permis d'annuler les formulaires ne remplissant pas les conditions portant à 650.238 le nombre de formulaires recevables».

Sur l'ensemble des formulaires annulés, l'autorité a enregistré 58.349 doublons de formulaires dans les dossiers des candidats, dont la moitié appartient à un seul candidat dont le nom n'a pas été dévoilé par M. Milat.

De même que plusieurs formulaires de mineurs ont été présentés, a-t-il fait savoir. «La question doit être posée aux candidats eux-même et aux instances ayant authentifié ces formulaires».

«Près de 9 millions de formulaires retirés par des postulants à la candidature n'ont pas été déposés», a par ailleurs indiqué M. Milat, précisant que ces for-

mulaires «ont coûté des millions de dinars au Trésor», ajoutant qu'une réflexion était engagée pour régler cette opération à partir des prochaines élections.

Après avoir mis en exergue le rôle «prépondérant» des médias dans la garantie de la régularité de la Présidentielle du 12 décembre et après avoir appelé ces médias à «contribuer à l'encadrement du processus électoral à travers les communes», M. Milat a annoncé que la campagne électorale verra «des débats entre candidats, en cours de préparation en coordination avec l'Autorité de régulation de l'audio-visuelle (ARAV)».

Quant au financement de la campagne électorale, le même responsable a indiqué que «cette opération est régie par la Loi», soulignant à cet égard que l'ARAV «ne permettra pas d'injecter des fonds issues d'activités illégales et dont l'origine est inconnue et interviendra en cas de dépenses excessives injustifiées pour demander des explications».

Soulignant que la Présidentielle «sera régulière» grâce au recours à «des méthodes techniques inédites», lesquelles seront utilisées également lors du dépouillement à travers «un système informatique infailible» qui permet de transmettre, en temps réel, les résultats du dépouillement et qui sera gérés par des centres d'opérations ultra-sophistiqués», le vice-président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a appelé le peuple algérien à «ne pas se laisser influencer par certaines voix qui remettent en cause la régularité du processus électoral et l'intégrité des membres de l'ANIE».

JUSTICE: Installation du nouveau commissaire d'Etat près le tribunal administratif d'Oran

Le nouveau Commissaire d'Etat près le tribunal administratif d'Oran, Amamra Ahmed, a été installé, mardi à Oran. La cérémonie a été présidée par le Commissaire d'Etat auprès du Conseil d'Etat, Mohamed Bennacer, représentant le ministre de la justice et garde des sceaux, Belkacem Zeghmati.

Cette opération intervient conformément au dernier mouvement du corps des présidents de tribunaux administratifs et des commissaires d'Etat auprès de ces tribunaux administratifs, a souligné Mohamed Bennacer, dans son allocution, prononcée à cette cérémonie qui s'est déroulée en présence du wali d'Oran, des cadres du corps de la justice et d'élus.

Le même intervenant a ajouté que ce mouvement habituel dans ces postes de qualité est en vigueur dans toutes les institutions de l'Etat chargées de la concrétisation des programmes

nationaux et nécessite des efforts intenses à assumer la responsabilité parmi les cadres ayant fait preuve de compétence, du mérite et de la capacité dans la gestion et l'orientation et progrès.

Le représentant du ministre de la justice a appelé les présidents de tribunaux administratifs et les Commissaires d'Etat concernés à poursuivre leurs efforts matière de soutien des droits et des libertés, à appliquer la force de la loi, à rapprocher le citoyen des services judiciaires pour une amélioration permanente. Le Commissaire d'Etat près le tribunal administratif d'Oran Amamamra Ahmed a occupé le poste de procureur général près la cour d'Oran.

Il remplace Khedam Mouniur, désigné Conseiller d'Etat au Conseil d'Etat.

BECHAR:

M^{me} Eddalia donne le départ d'une caravane d'aides aux familles rurales de Guetrani et Boussir

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Mme Ghania Eddalia, a donné, mardi à Bechar, le départ d'une caravane de solidarité et d'aides aux familles démunies des zones rurales de Guetrani et Boussir, dans la daïra frontalière de Béni-Ounif (110 km de Bechar). L'opération s'inscrit au titre des actions de solidarité avec les familles dans le besoin d'aides matérielles, d'équipements médicaux, de produits alimentaires et de chauffage, surtout en ce début de saison hivernale, a indiqué la ministre lors de la cérémonie de départ de cette caravane, organisée au siège de la wilaya.

Plusieurs familles, dont une cinquantaine ciblée par une enquête sociale effectuée par la cellule de proximité de l'Agence nationale de développement social (ADS), bénéficieront des aides et contributions de cette caravane, selon les responsables de cet organisme.

Il s'agit, en plus de consultations médicales avec délivrance de médicaments aux malades, d'équiper plusieurs personnes âgées de chaises roulantes, de matelas orthopédiques et de produits parapharmaceutiques d'hygiène, en plus de couvertures et de chauffages à gaz, ont-ils précisé. Plusieurs établissements et directions locales publics ainsi que des associations ont contribué à cette caravane qui ira à la rencontre des personnes et familles concernées, a-t-on signalé. Il s'agit notamment de contributions des secteurs de la Santé et de la population, de l'Action sociale, de la Protection civile, de la Commune de Bechar et de plusieurs associations, dont celles des psychologues, de la prévention et la lutte contre le cancer du sein "El-Hayat" et de la protection de l'enfance «El-Hanane», a-t-on fait savoir.

La ministre de la Solidarité, de la Famille et de la Condition de la femme a achevé sa visite dans la wilaya, à l'issue de cette cérémonie de départ de la caravane de solidarité.

GAZ:

Lancement de campagnes de sensibilisation aux dangers du gaz dans plusieurs communes d'Alger

La direction de distribution d'électricité et du gaz d'Alger (SDA) d'El Harrach lancera, début novembre, des campagnes de sensibilisation aux dangers de la mauvaise utilisation du gaz et des intoxications au monoxyde de carbone (CO), a indiqué mardi un communiqué de cette direction. Cette caravane de sensibilisation qui se poursuivra jusqu'au mois d'avril 2020, va sillonner 14 communes d'Alger dans l'objectif de sensibiliser les élèves des différents paliers, en leur donnant des conseils et des orientations pratiques, a souligné le même communiqué. En prenant connaissance des conseils et orientations sur les méthodes à suivre pour éviter les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, les élèves transmettront indirectement «le message à leurs parents». Les orientations seront prodiguées par les agents et cadres de la direction SDA d'El Harrach, spécialisés dans le domaine de la communication, de la prévention et de l'exploitation des canalisations de gaz. Les communes concernées par ces campagnes de sensibilisation sont: El Harrach, Oued Smar, Bourouba, Mohammadia, Bordj El Kiffan, Bordj El Bahri, Bab Ezzouar, Ain Taya, Dar El Beida, El Marsa, Rouiba et Réghaia, outre les communes de H'raoua et Les Eucalyptus.

Ces campagnes coïncident avec l'approche de la saison de l'hiver et l'arrivée du froid, qui enregistre en général une hausse du nombre des accidents domestiques due à «la mauvaise» utilisation des chauffages, notamment l'intoxication au monoxyde de carbone, qualifié de «tueur silencieux». A cette occasion, des explications seront données sur les nouvelles techniques utilisées dans l'exploitation commune de l'énergie électrique et du gaz, outre la distribution de dépliants aux élèves.

YOUCEF BELMEHDI:

«Tout préjudice porté à la finance influera négativement sur la Oumma»

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehti, a mis l'accent mardi à Ain Defla sur l'importance accordée par l'Islam au domaine des finances, observant que «tout préjudice porté à cet aspect influera négativement sur la Oumma et sa bonne marche.»

«Il est clair que la religion musulmane a accordé une très grande importance aux finances, un domaine qui, s'il est affecté, influencerait négativement sur la bonne marche de la Oumma», a indiqué le ministre à l'ouverture de la 15ème édition du colloque portant sur le rite malékite consacré cette au thème des «Pratiques religieuses dans le rite malékite».

Il a, dans ce contexte, souligné l'importance de combattre tous ceux qui mettent en danger les potentialités de la Nation dont celles ayant trait aux finances, se félicitant de la campagne menée par les pouvoirs publics dans la lutte contre la corruption.

«N'était la protection divine, bien des édifices se seraient écroulés dans notre pays», a-t-il observé, se félicitant des mesures visant à lutter contre tout aspect susceptible de nuire au pays à la tête desquelles se trouve la corruption.

Evoquant le malékisme, le ministre a soutenu que le rite s'y rapportant constitue le fondement même du référent religieux national, observant que ce rite a, de tout temps, scellé les Algériens et a constitué un rempart contre les tentatives visant à alimenter les dissensions.

Observant que ce colloque intervient au lendemain de la célébration du 65ème anniversaire du déclenchement de la Guerre de Libération nationale et à la veille de la célébration du Mawlid Ennabaoui, le wali de Ain Defla, Azziz Benyoucef, a émis le souhait de voir cette rencontre couronnée de propositions à même de répondre aux nombreux défis que la Oumma se doit de relever. «L'aura du colloque est



telle que de nombreuses demandes de participations ont été réceptionnées», s'est-t-il félicité, assurant que cette manifestation est attendue avec impatience par les citoyens de Ain Defla.

Soutenant que l'Algérie voue respect à la science et aux savants, le président du centre Islamique Rached Bensaïd de Dubaï (Emirats Arabes Unis), Cheikh Ahmed Nour Seïf, s'est, pour sa part, félicité que le colloque portant sur le rite malékite ait consacré un thème pratique dont les répercussions sont innombrables.

«Grâce à sa souplesse et à sa capacité d'adaptation, le rite malékite permet de faire face aux préoccupations des temps modernes», a-t-il soutenu, souhaitant plein succès aux travaux de cette rencontre.

«Le système financier international souffre aujourd'hui des excès de l'en-

dettement et des exubérances de l'ingénierie financière mondiale et face à cette situation critique, la finance islamique est à même de constituer la solution idoine», a-t-il ajouté.

Plus de 1000 participants dont des universitaires algériens, des théologues, des personnalités et des invités venus de 22 pays musulmans prennent part à cette 15ème édition de cette manifestation scientifique et culturelle.

Des chouyoukh de zaouia ainsi que des représentants des directions des Affaires religieuses des 48 wilayas du pays (directeurs, inspecteurs et présidents des conseils scientifiques) prennent également part à cette manifestation culturelle et scientifique de trois jours organisée conjointement par le ministère des Affaires religieuses et des wakfs et la wilaya d'Ain Defla.

MÉDECINE LÉGALE:

Nécessité de révision du décret exécutif relatif à la profession d'expert

Le président de l'Académie algérienne de Développement des Sciences médico-légales (AADSML), Pr Rachid Belhadj, a plaidé, mardi à Alger, pour la révision du décret exécutif relatif à la profession d'expert.

«Il y a lieu de revoir le décret exécutif fixant les normes de désignation et d'exercice des experts, à travers une commission mixte entre les ministères de la Justice et de la Santé», a déclaré le Pr Belhadj à la presse, en marge du 3è Congrès international de l'Académie, en présence de spécialistes nationaux et nord-africains.

Pour l'intervenant, cette révision s'impose, la profession d'expert devant obéir à «des normes internationales» en vigueur, sachant qu'en Algérie, elle est encore régie par un texte remontant à 1995.

Ce texte réglementaire a eu le mérite de «mettre de l'ordre» dans la profession en faisant la distinction entre médecin assermenté et médecin expert, l'expertise étant un «acte médical

spécialisé nécessitant une formation», a-t-il précisé.

«Toutefois, depuis sa promulgation, une confusion s'est installée entre les spécialités de médecin thérapeute et de médecin expert qui sont pourtant différentes dès lors que l'un ne peut pas systématiquement exercer la spécialité de l'autre», a-t-il explicité.

Tout en faisant observer que «l'idéal est de pouvoir faire les deux en même temps».

Il a également relevé la nécessité d'établir «une liste des experts à l'échelle nationale», par le biais d'un «Comité» ad-hoc qui veillerait aussi à «l'évaluation et au contrôle périodique» des activités des experts, eu égard aux «dérapages» qui peuvent parfois survenir, estimant que ces experts doivent faire l'objet de «mise à niveau et de formation» tout aussi régulières.

S'agissant précisément des erreurs médicales, le Pr Belhadj a également fait part d'une réflexion en cours consistant à «dépénaliser» celles-ci, exception faite pour celles jugées

«grossières» et ce, en concertation avec le Conseil national de l'Ordre des médecins, appelant, à ce propos, à la mise en place d'un «Fonds national d'aide» destiné aux victimes de fautes médicales afin de leur faire éviter le laborieux parcours pour se faire indemniser.

Toujours en matière d'erreurs médicales, le président de l'Académie a fait savoir son intention de développer, en collaboration avec les magistrats, le concept du «Collège d'experts» qui serait composé des différentes spécialités impliquées.

Abordant la question des barèmes d'évaluation des taux d'invalidité suite aux accidents de travail, le Pr Belhadj a fait savoir que l'Algérie continue d'appliquer ceux hérités de l'ère coloniale, lesquels remontent à 1966.

A ce sujet, il a souligné l'importance que l'Algérie se dote de ses «propres guides des barèmes», chose réalisable, assure-t-il, moyennant «des financements conséquents ainsi



qu'un travail de recherche scientifique qu'il faudra encadrer», interpellant les institutions concernées à «s'y intéresser».

Déplorant, enfin, «l'inexistence» de l'autopsie scientifique en Algérie, il a rappelé que la toute première autopsie au Maghreb sur cadavre s'est faite en Algérie en 1875 au niveau de la 1ère faculté de médecine du pays, avant de noter que la rencontre d'aujourd'hui vise à échanger les expériences et les avancées des pays participants dans le domaine de la médecine légale.

AGRICULTURE : Bedoui : «Impulser la filière céréalière et renoncer graduellement à l'importation»

Le Premier ministre, Noureddine Bedoui a affirmé, lundi, que le Gouvernement était déterminé à impulser et développer la filière céréalière pour assurer la sécurité alimentaire du pays et renoncer graduellement à l'importation tout en ouvrant des perspectives d'exportation dans l'avenir, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

Présidant une réunion interministérielle consacrée à l'examen du Programme de développement de la filière céréalière, notamment dans le Sud et les Hauts plateaux, M. Bedoui a indiqué que le «Gouvernement s'emploie à impulser et développer cette filière pour assurer notre sécurité alimentaire, et renoncer graduellement à l'importation, désormais un lourd fardeau pour le Trésor public tout en ouvrant, dans l'avenir, les perspectives d'exportation».

Pour ce faire, le gouvernement, poursuit M. Bedoui, est «déterminé à soutenir ce secteur notamment dans le Sud et les Hauts Plateaux, au vu des compétences et des capacités productives dont recèlent ces régions faisant de l'avenir de l'agriculture en général, et particulièrement la filière céréalière».

Ont pris part à cette réunion, les ministres de l'Enseignement supérieur, de l'Industrie, de l'Agriculture, du Commerce et des Ressources en eau, des deux (2) Secrétaires généraux (SG) des ministères de l'Intérieur et des Finances, du Directeur général (DG) de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIIC) et du DG du Bureau national d'études pour le développement rural (BNEDER).

Le Premier ministre a écouté, lors de cette réunion, un exposé présenté par le ministre de l'Agriculture sur les principaux indicateurs de cette filière et les mesures proposées pour son développement.

Ce dernier a fait état de la hausse considérable des niveaux de production atteignant 56,3 millions de quintaux, avec une augmentation remarquable de la quantité du produit collecté, de l'ordre de 28 millions de quintaux, soit 152% par rapport aux niveaux de collecte enregistrés au cours de la dernière décennie, a ajouté la même source.

Le ministre de l'Agriculture a présenté également une synthèse qui a fait ressortir l'impact très positif des mesures décidées par le Gouvernement en matière de rationalisation des importations de céréales dans le cadre de la régulation des importations et la préservation des réserves nationales en devise, citant notamment l'essor qualitatif qu'a connue la production du blé dur avec 32 millions de quintaux.

Cette réalisation a permis d'atteindre l'autosuffisance en arrétant, en juin 2019, les importations de cette matière.

Ces mesures ont réduit considérablement la facture d'importation de plus d'un (01) milliard Usd, dont 908 millions Usd pour le blé dur.

Intervenant à l'issue de l'exposé, M. Bedoui s'est félicité des résultats très positifs réalisés dans cette filière stratégique, considérée comme un pilier de la sécurité alimentaire en Algérie



et un catalyseur devant booster le développement du secteur agricole et l'essor de l'économie nationale de façon générale, saluant les efforts déployés par les agriculteurs et les investisseurs dans ce créneau ainsi que les producteurs de céréales en particulier.

Le Premier ministre a relevé, dans ce cadre, que l'analyse de la réalité économique de notre pays fait ressortir plusieurs dysfonctionnements et phénomènes très négatifs, notamment, en matière d'orientation et d'efficacité de la subvention accordée par l'Etat, outre le phénomène de gaspillage du pain, qui a atteint un seuil alarmant, pèse sur le trésor public et s'oppose aux valeurs de notre société.

Les statistiques font état de 10 millions de baguettes gaspillées par jour, soit 36 milliards de DA par an. Il a affirmé que le Gouvernement s'emploie à impulser et à développer cette filière pour assurer notre sécurité alimentaire, et renoncer, ainsi de manière graduelle, l'importation.

A ce propos, le Premier ministre a donné une série d'instructions, notamment «la mise en place d'une stratégie globale pluriannuelle pour le développement de la filière céréalière dont l'OAIIC sera son principal pilier et l'outil de l'Etat pour sa mise en œuvre».

Dans ce sens, M. Bedoui a chargé le ministre de l'Agriculture d'élaborer un plan de développement ambitieux correspondant aux objectifs stratégiques et aux missions de l'OAIIC notamment la régulation et l'organisation de la filière outre la production.

Un plan qui sera soumis, avant la fin du mois courant, au Conseil des participations de l'Etat (CPE).

Il a décidé également d'octroyer à l'OAIIC des incitations et des réductions sur les taux d'intérêt des crédits bancaires qui lui ont été accordés, appelant à la mobilisation de toutes les ressources matérielles, financières et humaines pour la concrétisation de cette stratégie à travers notamment, l'exploitation et l'investissement des ressources financières recou-

vrées à la faveur de la réduction des importations de céréales, dans la promotion de cette filière.

Dans le même cadre, et après avoir pris connaissance du taux d'avancement des travaux de réalisation des stocks stratégiques de céréales restant, le Premier ministre a donné instruction d'accélérer cette opération pour la parachever dans plus brefs délais.

Il a été décidé, lors de cette réunion, d'initier «une panoplie de procédures exceptionnelles de soutien en vue d'encourager les investisseurs agricoles dans le domaine de la production céréalière à l'effet d'augmenter leur niveau de production et élargir leurs investissements, notamment à travers l'augmentation des prix d'achat du blé tendre dans tout le territoire national et en décrétant une aide supplémentaire au profit des producteurs des wilayas du Sud et des Hauts plateaux.

Les propositions, dans ce sens, devront être présentées lors de la réunion du Gouvernement pour adoption».

Soutien aux agriculteurs pour l'élargissement des espaces irrigués pour la céréalière dans le Sud et les Hauts-Plateaux

Le Premier ministre a mis en avant les mesures décidées, notamment l'octroi d'une aide aux investisseurs agricoles afin de les inciter à élargir les espaces irrigués destinés aux céréales, notamment dans le Sud et les Hauts-plateaux, le renforcement de la recherche scientifique dans le domaine du développement de la filière céréales tout en valorisant et en exploitant ses résultats, notamment à travers la mutualisation des capacités de recherche des secteurs de l'Agriculture et de l'enseignement supérieur, et la création des antennes dans les wilayas du sud et des Hauts-plateaux, outre la mobilisation des compétences et expertises algériennes en Algérie comme à l'étranger.

Dans ce cadre, l'accent a été mis sur la décision de recourir aux bureaux d'études nationaux dans le développement de l'agriculture et la filière céréales par-

ticulièrement, en tête desquels le BNEDER. M. Bedoui a appelé à habiliter le système de formation et de recherche relevant du ministère de l'Agriculture en réhabilitant et en récupérant les anciennes structures au profit du secteur, notamment les écoles régionales de formation agricole et les Instituts de technologie moyen agricole spécialisé (ITMA).

Il s'agit également de lever le gel sur les projets de réalisation des annexes de l'Institut technique de développement de l'agronomie saharienne (ITDAS) à Ain Salah et du Commissariat au développement de l'Agriculture des régions sahariennes (CDARS), tout en dotant le secteur en moyens logistiques et de l'encadrement humain nécessaire pour hisser le niveau de performance de ce système de formation et de recherche.

M. Bedoui a mis en exergue l'importance d'encourager les jeunes porteurs de projets à investir dans le domaine agricole, notamment le céréalière, à travers la création de coopératives agricoles dans le Sud et les Hauts-Plateaux et en leur accordant toutes les incitations, à l'instar de la prise en charge, par l'Etat, de l'ouverture des voies et du raccordement en réseaux vitaux à savoir l'électricité, l'eau, le forage des puits et la généralisation de l'expérience réussie menée par le secteur actuellement au niveau des Hauts-plateaux.

Rationalisation de la consommation locale en blé tendre et lutte contre le gaspillage

Par ailleurs, le Premier ministre a relevé l'impératif de poursuivre le travail pour la rationalisation de la consommation locale en blé tendre, à travers notamment la lutte contre le gaspillage dans la consommation du pain et à diversifier le mode alimentaire pour protéger la santé du citoyen.

Pour ce faire, le Premier ministre a décidé de lancer une large campagne de sensibilisation, supervisée par les ministres du Commerce et de la Santé, avec la participation de tous les secteurs concernés, notamment

l'Education nationale et les Affaires religieuses ainsi que les organisations de la société civile, en sus des experts de la santé et de la communication, et l'utilisation de tous les canaux de communication, et plus particulièrement les réseaux sociaux.

Il s'agit en outre d'encourager l'utilisation et la vulgarisation des énergies renouvelables dans le domaine agricole et dans la filière céréalière, en particulier, à travers, notamment, l'octroi d'avantages exceptionnels au profit des investisseurs, notamment dans les Hauts-Plateaux et le Sud.

Dans le même sillage, le Premier ministre a ordonné l'adoption d'une approche de généralisation des énergies renouvelables dans le cadre de la relance des projets d'électrification agricole de façon à permettre d'économiser les ressources et de garantir un bénéfice à un plus grand nombre d'investisseurs agricoles, cette mesure ayant été une revendication insistante de cette catégorie.

Il a appelé à poursuivre la régulation et l'organisation de l'activité de transformation du blé subventionné en introduisant des quotas au profit de tous les transformateurs à hauteur de 40% de leurs capacités de transformation.

M. Bedoui a souligné la nécessité de simplifier les procédures relatives à la commercialisation, le transport et l'utilisation des engrais par les investisseurs agricoles à travers la révision du cadre réglementaire à l'effet de préserver la santé des citoyens, et de relancer les expériences fructueuses en matière de fermes pilotes et la création des pôles d'excellence dans le domaine agricole, notamment dans les régions des Hauts-Plateaux et du Sud. Enfin, il a plaidé pour l'accélération de l'opération d'assainissement et de récupération et d'inscription du foncier agricole, octroyé ou inexploité, dans le cadre de cette nouvelle stratégie de développement du secteur de l'agriculture et de la céréalière, notamment sa mise en exploitation au profit d'investisseurs agricoles, a conclu le communiqué.

INDUSTRIE-TRAVAUX PUBLICS

Kouraba appelle à l'étude d'une éventuelle utilisation du ciment dans la réalisation et la maintenance des routes

Le ministre des Travaux publics et des Transports, Mustapha Kouraba, a déclaré, hier à Alger, que les besoins du développement national et économique imposent l'étude de l'option technique de l'utilisation du ciment dans la réalisation et la maintenance des routes.

Lors d'une journée d'études sur «La construction des routes en béton de ciment» organisée par l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), le ministre a indiqué qu'il n'existe pas de route durable quelque soit le mode de sa construction, cependant, il y a des méthodes plus durables que d'autres grâce à leurs techniques et normes de réalisation et de maintenance.

Aussi, il est impératif de réfléchir à l'utilisation de nouvelles techniques de réalisation, comme l'utilisation du ciment dans la construction et le traitement des liants routiers, qui pourraient être une solution à la problématique de la dégradation précoce des routes due notamment au «non respect par les poids lourds de la charge autorisée et à la nature du climat dans le sud du pays, a-t-il ajouté.

La hausse du parc automobile national, l'augmentation des besoins du développement socio-économique et les limites budgétaires «nous imposent, aujourd'hui plus que jamais, d'étudier objectivement l'option technique de l'utilisation du ciment dans la réalisation des routes et des aérodrômes, en tant que méthode complémentaire de la technique classique basée sur le béton asphaltique».

INDUSTRIE DU CIMENT:

L'Algérie ambitionne d'exporter près de 6 millions de tonnes à l'horizon 2020

L'Algérie ambitionne d'exporter près de 6 millions de tonnes de ciment, à l'horizon 2020, après avoir réussi à réaliser son autosuffisance dans cette matière, a fait savoir, mardi à Alger, le ministre de l'Industrie et des mines, Djamilia Tamazirt.

S'exprimant à l'occasion d'une journée d'études sur «la construction des routes en béton de ciment», le ministre a indiqué que la stratégie tracée ces dernières années par les pouvoirs publics s'est basée sur le lancement d'importants investissements en matière de production du ciment, relevant que cette démarche était dictée par la nécessité, pour le pays, de satisfaire les besoins de plusieurs secteurs, à l'instar du bâtiment, des travaux publics, de l'habitat et de l'hydraulique, d'une part et limiter l'importation de cette matière d'autre part.

Ces investissements ont permis au pays de réaliser, dès 2017, l'autosuffisance dans cette matière, et plus encore d'atteindre une capacité de production avoisinant les 32 millions de tonnes durant la même année et de dépasser 40 millions de tonnes en 2020 avec l'entrée en service de plusieurs autres usines, a souligné le ministre.

Devant cette situation, le ministère a mis en place «un plan d'action spécial pour faciliter l'exportation de l'excédent de production enregistré et de lancer une réflexion autour d'éventuelles autres utilisations de cette matière», a ajouté le ministre, rappelant que l'exportation figurait parmi les options offertes pour prendre en charge cet excédent.

Plaidant pour la réalisation de structures et des services logistiques nécessaires pour faciliter l'exportation du ciment à des prix compétitifs, le ministre a fait état d'un travail en cours pour trouver des accès dans les marchés internationaux à l'effet de vendre une partie de l'excédent local, avant de relever que les acteurs ambitionnaient d'exporter près de 6 millions de tonnes à l'horizon 2020.

Mme Tamazirt a mis en avant, par ailleurs, l'impérative amélioration de la compétitivité du ciment algérien, en termes de qualité, de prix et de conformité aux normes internationales, outre le nécessaire respect des délais de livraison, un facteur important dans la satisfaction et la fidélisation du client. Rappelant que l'Algérie comptait uniquement trois usines de ciment au lendemain de l'indépendance, le ministre a indiqué que dix-sept (17) usines actives

Les connaissances techniques et expertises des participants à cette rencontre permettront d'obtenir des réponses à partir des expériences de certains pays en matière d'utilisation du ciment dans la construction des routes, a estimé M. Kouraba.

Le ministre a appelé, à cette occasion, à se pencher sur les différents arguments en termes de durabilité, de maintenance, de confort et de sécurité des usagers ainsi que sur les motifs économiques en vue d'aider les décideurs dans l'adoption des choix adéquats.

Soulignant l'intérêt particulier qu'accorde son secteur aux résultats de la journée d'étude sur «La construction des routes en béton de ciment», le ministre a assuré que les recommandations seront mises en œuvre en coordination avec les différentes parties concernées.

A ce propos, M. Kouraba a affirmé que le thème de cette rencontre était au cœur des préoccupations du secteur des Travaux publics et des Transports, qui œuvre à la diversification des techniques de construction des infrastructures, notamment routières.

«C'est aussi une préoccupation commune avec le secteur de l'Industrie et des Mines qui a réussi, grâce aux efforts consentis, à garantir une production importante

de ciment à travers les différentes régions du pays, qu'il faudra commercialiser à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Cette rencontre qui permet de réunir les différentes parties et intervenants concernés offre «incontestablement» une opportunité le débat et l'échange sur les plusieurs volets, a-t-il poursuivi.

Par ailleurs, M. Kouraba a rappelé que l'Algérie a connu, dans le cadre des différents plans de développement, le lancement de nombre de chantiers et de programmes de développement dans plusieurs domaines, notamment les infrastructures routières et autoroutières, citant dans ce sens la réalisation de l'autoroute Est-Ouest (1.200 Km) et de nouvelles routes (25.000 Km), outre les ouvrages d'art et des dizaines de tunnels au niveau des autoroutes.

En outre, le ministre a fait état d'un «important» programme en cours de réalisation notamment de bretelles et de nouvelles routes.

Mettant en avant les efforts de l'Etat avaient permis d'étendre le réseau routier de 104.000 km à 129.000 km, le ministre a précisé



que ce réseau sera porté à 32.000 km après l'achèvement du programme en cours.

La capacité du réseau routier a également augmenté à la faveur des travaux de modernisation, de dédoublement de routes et de réalisation de bretelles pour relier les autoroutes dans le cadre des efforts visant à fluidifier le trafic routier de plus en plus dense, a-t-il ajouté.

M. Kouraba a, par ailleurs, fait savoir que ce réseau, dont l'autoroute est-ouest constitue le pivot, est constitué de 6.000 km de dou-

bles voies qui seront portées à 7.000 km après l'achèvement du programme en cours de réalisation.

Des représentants de différents organes, groupes publics de construction et d'entreprises publiques et privées de production de ciment ont pris part à cette rencontre organisée sous l'égide du Premier ministre, Noureddine Bedoui, et supervisée par les ministères des Travaux publics et des transports et de l'Industrie et des mines.

RÉALISATION DE ROUTES EN BÉTON: Un comité technique pour l'établissement d'une feuille de route

Les travaux de la journée d'études sur la construction des routes en béton de ciment, organisée mardi à Alger, ont été sanctionnés par la création d'un comité technique pour la réalisation d'une étude approfondie sur l'utilité et la rentabilité de ces projets et qui servira aux pouvoirs publics d'une feuille de route dans la réalisation future de projets pareils.

Ce comité, devrait être composé d'ingénieurs, d'experts, de bureaux d'études, ainsi que des entreprises de production de ciment et de réalisation des routes, publiques et privées, a expliqué à l'APS le P-dg du Groupe Cosider, Lakhder Rekhroukh, à la fin des travaux de cette journée à laquelle ont pris part plusieurs des représentants de tous les acteurs intervenants dans ce secteur.

Il aura la mission de réaliser une étude approfondie sur les techniques et les coûts de réalisation des routes, en béton de ciment, mais également la formation du personnel en la matière, pour ensuite «orienter les pouvoirs publics qui cherchent de nouvelles solutions plus rentable et efficace dans ce domaine».

L'Algérie connaîtra «très prochainement» un excédent de production de ciment qui avoisinera les 20 millions de tonnes annuellement, donc «en plus des perspectives d'exportation, il faudra également penser à absorber une partie de cette production par la consommation locale à travers de nouvelles techniques de construction des routes», a rajouté M. Rekhroukh.

Le responsable a estimé que la construction des routes en béton de ciment serait «plus bénéfique» pour l'Algérie, surtout que la matière première de la méthode classique de construction avec le bitume est importée, tandis que la production du ciment est faite à 100 % avec de la matière locale.

Interrogé sur les coûts de ces nouvelles techniques, M. Rekhroukh a fait remarquer «qu'en amont, la construction des routes en béton de ciment est plus chère, mais à long terme, elle devient plus rentable, car la durabilité des routes sera plus longue et l'entretien sera moins coûteux à terme». Un avis partagé par le secrétaire général du Comité de liaison de la transsaharienne, Mohamed Ayadi, qui a expliqué à l'APS que «la préoccupation majeure est de construire des routes durables et la réalisation des routes avec le béton en ciment a fait ses preuves dans des pays développés comme les Etats-Unis ou en Allemagne et nous voulons en faire de même dans le futur».

M. Ayadi a ajouté que «c'est le moment de réfléchir à de nouvelles techniques de construction des routes au niveau local, surtout que la production de ciment au niveau national permet d'assurer la matière première locale pour ce genre de projets».

A signaler que la rencontre a été organisée par l'union nationale des entrepreneurs publics (UNEP), sous le haut patronage du premier ministre, et sous l'égide du ministère de l'Industrie et des mines et celui des Travaux publics et de Transports.

LE MINISTRE DU COMMERCE, SAÏD DJELLAB «L'Algérie, un «modèle» dans l'accompagnement des start-up et le soutien des compétences juvéniles»

Le ministre du Commerce, Saïd Djellab a affirmé, hier à partir de Djelfa, que l'Algérie constitue un modèle en matière d'accompagnement des start-up du numérique, et de soutien des compétences juvéniles pour s'intégrer dans l'économie nationale.

«L'expérience algérienne en matière d'accompagnement des startups bénéficie d'un intérêt particulier de la part des pays du voisinage», a indiqué le ministre dans un point de presse animé en marge d'une visite d'inspection dans la wilaya.

Il a cité pour preuve, la présentation de cette expérience au cours d'une rencontre à Athènes (Grèce).

Il a qualifié cette catégorie d'entreprises de «moteur» de l'économie nationale, «devant désormais intégrer les nouvelles technologies et la numérisation, afin de pouvoir devenir compétitive à l'échelle mondiale», a estimé M. Djellab.

Le ministre a cité pour preuve du grand intérêt accordé par l'Etat aux start-up 'la tenue précédemment d'une conférence nationale qui leur a été consacrée, sous la présidence du Premier ministre», a-t-il dit.

Cette «conférence nationale ne fut que l'amorce de cet intérêt», a-t-il ajouté, «car elle fut accompagnée par la prise d'une somme de mesures audacieuses, permettant d'assurer un environnement idoine aux start-up», a encore souligné, M. Djellab.

Il a, aussi, évoqué, entre autres mesures, les exonérations fiscales et l'institution d'un Fond pour le dévelop-



pement d'un écosystème favorable pour la promotion de ces jeunes entreprises, et ce parallèlement à «la coordination des efforts de tous les secteurs concernés, dont celui du Travail, et de la Sécurité sociale, et de l'Intérieur, des Collectivités locales, et de l'Aménagement du territoire, en vue d'assurer

l'intégration de ces start-up», a-t-il souligné.

S'exprimant sur le rôle de son département ministériel dans le soutien de ces start-up, le ministre du Commerce a fait part d'une action en cours en vue du développement d'un «écosystème» favorable aux start-up, outre la promulgation «prochaine»

d'une Loi portant sur une agence nationale de numérisation pour l'intégration des startups. Le ministre du Commerce a, également, abordé l'avant-projet de loi de finances 2020, qui a proposé la création de trois zones technologiques, qui feront office d'incubateurs pour les startups du numérique.

PAIEMENT DIFFÉRÉ:

Installation d'un comité pour évaluer l'impact sur la trésorerie

Un comité intersectoriel a été installé pour évaluer l'impact sur la trésorerie de la substitution du paiement cash par un paiement différé pour l'importation des kits SKD/CKD, a annoncé mardi à Alger la ministre de l'Industrie et des Mines, Djamilia Tamazirt.

Dans une déclaration à la presse en marge d'une journée d'étude sur l'utilisation du ciment dans la construction et la réfection des routes, M. Tamazirt a précisé que ce comité regroupait le ministère de l'Industrie et celui des Finances, rappelant que l'application d'un

paiement différé, sur neuf mois, à l'importation des kits SKD/CKD notamment pour le secteur de l'électronique et l'électroménager, visait «la préservation des réserves de changes» du pays.

La ministre a, cependant, affirmé que «le dossier est toujours en débat», ajoutant que son département a reçu des représentants du collectif des opérateurs activant dans la fabrication de l'électronique et l'électroménager.

Rappelant que les modalités d'importation des collections SKD/CKD, concernent plusieurs secteurs, dont le

montage automobile, l'électronique et l'électroménager, elle a assuré que «le dossier avance très bien pour le secteur de l'automobile». Pour rappel, le collectif des fabricants de produits électroniques et électroménagers avait affirmé fin octobre dernier, dans un communiqué, que le paiement différé de neuf (9) mois, comportait différents risques notamment un «manque à gagner» au profit des banques étrangères. Parmi ces risques cités figurent aussi la «cessation de la production début-décembre» et «la compression des travailleurs».

FINANCES

Autorisation du règlement des frais de la «Omra» à partir des comptes devises (BA)

La Banque d'Algérie a autorisé les particuliers et les agences de voyages à payer les frais de la «Omra» (pèlerinage), à partir de leurs comptes devises.

«Les agences de voyages et de tourisme désignées par l'Office national du Hadj et de la Omra, pour la prise en charge et l'organisation de voyages de pèlerinage Omra, peuvent ordonner des transferts de fonds à partir de leurs comptes devises-per-

sonnes morales en règlement de leurs dépenses contractuelles au Royaume d'Arabie saoudite», a expliqué la banque centrale dans une note destinée aux banques intermédiaires agréées, dont l'APS a obtenu une copie.

En outre, «les citoyens désirant effectuer un pèlerinage Omra peuvent régler les prestations qui leur sont fournis par les agences de voyage et de tourisme sus-

mentionnées, par des virements bancaires à partir de leurs comptes devises», a-t-on précisé dans cette note publiée le 27 octobre 2019.

La Banque d'Algérie a, par ailleurs, rappelé que «toute alimentation d'un compte devises pour un montant égal ou supérieur à l'équivalent de 1.000 euros doit être appuyée, préalablement, par une déclaration douanière d'importation de ce montant». Cette

mesure intervient en application de l'article 72 de la loi 15-18 du 30 décembre 2015 portant loi de finances pour l'année 2016 et de l'article 3 du règlement du Conseil de la monnaie et du crédit 16-02 du 21 avril 2016, selon la note.

«Le non-respect de cette procédure est assimilé à une infraction à la législation et à la réglementation des changes», souligne la banque centrale.

PROJET DE LOI SUR LES HYDROCARBURES: Nécessaire adaptation en faveur d'une politique énergétique globale

Le Projet de loi sur les hydrocarbures, en débat mardi à l'Assemblée populaire nationale, est «utile» mais «incomplet» pour parvenir à une politique énergétique globale, a estimé mardi à Alger, Mohamed Chérif Belmihoub, professeur et analyste en économie.

«Cette loi est arrivée au bon moment, elle est utile et opportune parce qu'elle répond à des questions fondamentales, particulièrement la dépendance de l'économie algérienne aux ressources fossiles.

Cependant, elle est incomplète en matière de politique énergétique», a précisé M. Belmihoub sur les ondes de la radio nationale. Pour cet expert, la question fondamentale aujourd'hui qui nécessite des solutions urgentes est celle de la consommation domestique de l'énergie, marquée par une hausse constante depuis des années.

«Si on ne fait rien à ce niveau, quel que soit la production qui peut être réalisée dans les années à venir, elle ne suffira pas.

Nous sommes dans une situation de croissance de la consommation interne et cela constitue un handicap», a-t-il relevé.

L'expert a également souligné que «faute de n'avoir pas suffisamment investi dans ce secteur stratégique, l'Algérie s'est retrouvée projetée dans une impasse».

Il a, dans ce sens, noté que le projet de loi sur les hydrocarbures est «peut-être un outil d'organisation et de régulation pour améliorer la production dans quelques années, mais cette loi ne remplace en aucun cas une politique énergétique globale».

M. Belmihoub a dans ce cadre plaidé pour l'ouverture d'un débat qui devrait déboucher sur la mise sur pied d'une politique nationale de l'énergie.

Cette politique énergétique est «indispensable» car elle va englober plusieurs volets telles que la consommation, la sécurité énergétique, la transition énergétique et des énergies renouvelables», a-t-il ajouté.

«La politique énergétique c'est d'abord la sécurité énergétique.

Aujourd'hui, on est convaincu qu'à l'horizon 2025-2030, l'Algérie n'est pas en sécurité énergétique», s'est-il alarmé.

Cette politique permettra également, selon lui, d'assurer au mieux la transition énergétique, c'est à dire passer des énergies fossiles vers l'exploitation du solaire, mais aussi de décider à quels tarifs facturer la consommation et savoir également comment organiser les mécanismes de subvention de l'énergie.

Par ailleurs, l'expert s'est exprimé sur le projet de loi des finances 2020, qui sera présenté et débattu mercredi à l'APN.

Il a estimé que ce texte n'a pas traité d'une façon «sérieuse» les questions fondamentales liées à la stabilisation des équilibres macro-économiques et la croissance.

«La loi des finances aura du sens lorsqu'il y aura des politiques publiques bien définies». S'agissant des recettes fiscales, il relevé l'absence d'une évaluation du système fiscal algérien et des politiques de dépense publique: «chaque année, on ajoute un impôt, mais sans évaluer son impact», a-t-il expliqué. Pour M. Belmihoub, il faut réfléchir sur les ressources du financement de la cohésion sociale et la solidarité nationale à travers notamment l'élargissement de l'assiette fiscale par la croissance et la lutte contre l'informel. «Il y a une véritable question sur le statut de la loi des finances en Algérie», a-t-il relevé.

GHARDAÏA: Relance du projet de la ville nouvelle d'El-Menea avant la fin de l'année



Un programme visant à promouvoir la relance du projet de la ville nouvelle d'El-Menea (270 Km au Sud de Ghardaïa) a été mis en place et sera entamé sur le terrain avant la fin de l'année en cours, a annoncé mardi à l'APS le directeur général de l'Établissement public de la ville nouvelle d'El-Menea (EPVNEM).

Créé par décret exécutif N 07-366 du 28 novembre 2007, le projet de ville nouvelle d'El-Menea a connu un retard considérable tant pour les études d'aménagement que pour la réalisation avant que les pouvoirs publics ne décident de son abandon en 2018, puis de le relancer par décision du conseil interministériel du 21 juillet dernier 2019, a expliqué Abdellah Saidet.

Le programme de la relance de ce projet innovant de la nouvelle ville dans le sud du pays vise à offrir aux générations présentes et futures une qualité de vie améliorée, des opportunités certaines, ainsi que la perspective d'un avenir prometteur pour la région d'El-Menea en pleine mutation et érigée en wilaya déléguée, a souligné M. Saidet.

Pour assurer le pilotage et le suivi du projet sur le terrain, l'EPVNEM a été créé pour garantir sa cohérence globale, son développement et sa mise en œuvre. La nouvelle ville d'El-Menea illustre parfaitement les principales directives du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) et les objectifs du développement durable, a-t-il souligné.

La relance du projet s'articule sur trois axes à concrétiser avant la fin de l'année en cours, selon la feuille de route élaborée par le ministère de l'Habitat, à savoir la finalisation des études d'aménagement et leur approbation par les instances techniques compétentes et les assemblées élues locales, l'achèvement des travaux de viabilisation du site et le lancement de l'opération de verdissement de la zone de protection de la nouvelle ville, a précisé le responsable.

Positionnée sur un site naturel disposant d'espaces relativement plats sur la route nationale R-N1, à dix kilomètres au Nord de l'actuel El-Menea, la future ville vise notamment à renforcer le tissu urbain et offrir aux populations un cadre de vie décent et contribuer au développement harmonieux de la région aux plans économique, social, culturel et humain, avec une volonté de drainer et de promouvoir les investissements tant nationaux qu'étrangers.

BECHAR: Réouverture après rénovation de l'hôtel Rym à Béni-Abbes

Le secteur de l'hôtellerie dans le Sud-ouest s'est renforcé par la réouverture après rénovation de l'hôtel Rym au chef-lieu de la wilaya-déléguée de Béni-Abbes, a-t-on appris, hier à Bechar, du président-directeur général (PDG), du groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme (HTT) «El-Aurassi».

Un investissement de plus d'un (1) milliard DA a été consacré pour la réalisation de l'ensemble des travaux de rénovation et d'extension des capacités d'accueil de cet hôtel réalisé au début des années soixante-dix, dans le but de faire de cette structure un pôle touristique important pour le tourisme, et promouvoir la destination Saoura, a indiqué à l'APS M.Lamri Abdelkader.

«Les travaux de rénovation et de mise à niveau de cet hôtel, qui fait partie de la chaîne hôtelière de notre groupe et qui se sont étalés sur trois années, ont permis une modernisation globale de ses différentes structures (120 chambres), dans le but de répondre aux exigences de notre clientèle et aux standards nationaux et internationaux en matière de tourisme saharien», a-t-il souligné.

Une entreprise étrangère a réalisé la rénovation totale des différents réseaux (électricité, eau, assainissement, téléphonie et climatisation centrale) de l'hôtel, ainsi que son restaurant, ses cuisines, ses salons de thé.

Il a également été procédé à la reconversion de son ancien hammam en salon algérien équipé en meubles et autres décors typiques de l'artisanat local et national, a-t-il précisé. Aussi, sept (7) bungalows, quatre (4) suites, des terrains de sport et de nouveaux jardins avec la plantation de 110 palmiers-dattiers ont été réalisés afin de renchérir l'établissement, qui s'étend sur une superficie de plus de deux (2) hectares.

Un espace culturel comprenant notamment un théâtre de plein air de 250 places a été aussi prévu, dans la perspective du développement des activités culturelles et artistiques au sein de cette unité hôtelière à travers l'organisation de tournées d'artistes et de groupes musicaux dans la région au titre du tourisme culturel, a ajouté le PDG du groupe public «El-Aurassi».

L'hôtel, qui surplombe la grande palmeraie de la Béni-Abbes (240 km au Sud de Bechar), avec de belles dunes de l'erg occidental, dispose aussi d'une grande piscine, en plus de son équipement avec des stations d'arrosage, d'épuration des eaux usées et d'un réservoir d'eau de 550 M3 et d'une station d'eau potable d'appoint, a fait relever M.Lamri.

La réouverture coïncide avec la célébration du Mawlid Ennabaoui

La réouverture officielle de l'hôtel, qui aura lieu vendredi prochain en présence de responsables de l'Organisation mondiale du tourisme (OMT), ainsi que de cadres et gestionnaires publics et privés du secteur du tourisme et de l'artisanat, coïncidera avec la célébration de la fête du Mawlid Ennabaoui.

Les manifestations de cette fête donnent lieu depuis des siècles à Béni-Abbes à différentes activités religieuses et culturelles populaires, suivies par des milliers de personnes issus de diffé-



rentes régions du pays. Le groupe hôtellerie, tourisme et thermalisme «El Aurassi» a lancé récemment une campagne pour la commercialisation de ses structures durant la saison Saharienne 2019/2020, et des offres promotionnelles et préférentielles sont proposées par toutes les unités hôtelières sahariennes relevant du groupe, au profit des tours opérateurs et agences de voyages, en charge de la commercialisation et de la promotion de la destination sud, sur le territoire national, a déclaré pour sa part le responsable marketing et relations extérieures de ce groupe public.

«La mise en œuvre de ce plan marketing se fera à travers l'élaboration de conventions de partenariat entre les unités du groupe et les différents organismes de promotion de la destination saharienne, dans le respect des attributions de chacun, et la même opération sera lancée pour les saisons estivales et climatiques», a expliqué Mme Lilia Mettai.

Le groupe «El-Aurassi» est composée de quatre (4) unités hôtelières, dont trois (3) unités situées dans le Sud-est et Sud-ouest, rattachées depuis le 1er janvier 2010 à ce groupe, en exécution d'une résolution du conseil des participations de l'Etat prise en sa séance du 4 octobre 2009.

Cette résolution a été entérinée sur le plan réglementaire et statutaire, par l'Assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société par actions «Chaîne El-Aurassi», tenue en sa séance du 14 décembre 2009.

Il s'agit des unités hôtelières le «Rym» de Béni-Abbes, le «Mehri» d'Ouargla et «El-Boustène» d'El-Menea.

L'hôtel «El-Aurassi» d'Alger, constituant la principale entité, est érigée également en unité hôtelière, a-t-on fait savoir.

Un projet intégré, durable et respectueux de l'environnement

La ville nouvelle d'El-Menea, unique dans son aspect architectural et respectueuse de l'environnement, devra rece-

voir à terme, sur une superficie de près de 600 hectares extensibles, quelques 50.000 habitants avec toutes les commodités d'une agglomération urbaine moderne à vocation touristique et agricole.

La réalisation de ce projet intégré, durable respectueux de l'environnement en utilisant les énergies renouvelables et dont l'architecture marie le raffinement des aspects architecturaux saharien et méditerranéen, générera de nombreux emplois temporaires et permanents.

La localisation de cette nouvelle ville d'El-Menea, sur le tracé de la RN1, lui confie un rôle plus stratégique, avec une conception émanant de réflexions menées en collaboration avec des experts nationaux et internationaux qui ont permis d'asseoir un Plan d'aménagement permettant de répondre au mieux à la réalité des besoins actuels et futurs du territoire, de la région et du pays.

La ville sera structurée, en outre, en plusieurs unités de vie qui disposeront de tous les équipements de proximité nécessaires en matière d'éducation, de santé, de commerce et de loisirs, permettant ainsi de limiter les déplacements, ajouter à cela des espaces verts.

A l'ouverture du chantier de réalisation de cette nouvelle ville d'El-Menea, quelques 300 emplois seront créés et atteindront «crescendo» plus de 1.000 postes de travail", a-t-on fait savoir.

Une fois les travaux de cette ville nouvelle achevés, El-Menea offrira de nouvelles perspectives dans le développement territorial et de création de richesses, permettant ainsi à la région de gagner en compétitivité et en attractivité, pour devenir un pôle d'excellence touristique et une base de développement d'une agriculture durable, a-t-on souligné.

Des habitants d'El-Menea interrogés par l'APS ont exprimé leur désir de voir les promesses de concrétisation de cette ville nouvelle transformées en actes sur le terrain avec une cadence soutenue.

CHLEF:

Une poissonnerie de vente en gros au port de pêche de Ténès

Une poissonnerie de vente en gros des produits de la mer a été ouverte, dernière, au niveau du port de pêche de Ténès (56 km au Nord du chef lieu de wilaya de Chlef), a-t-on appris, lundi, auprès de la direction de la pêche et des ressources halieutiques de la wilaya.

«La mise en service de cette hall aux poissons, à l'occasion des festivités de commémoration du 1 novembre 1954, est de nature à contribuer à l'organisation des opérations de vente en gros des produits de la mer, dans un cadre légal, tout en réduisant la spéculation sur eux», a indiqué à l'APS, le directeur

du secteur, Abed Abderrahmane. «La structure a bénéficié d'une opération de réhabilitation, suite à sa fermeture depuis 2013, à cause d'un conflit juridique entre l'entreprise de gestion des ports et l'opérateur privé en charge de sa gestion», a expliqué le même responsable.

Cette action de réhabilitation «a été réalisée en conformité avec les normes en vigueur en matière de vente de poissons et de sa conservation», a-t-il ajouté, signalant notamment la réalisation de chambres froides et de production de glace, «en vue d'assurer les meilleures conditions de

conservation du poisson, garantes de son arrivée dans le meilleur état possible jusqu'au consommateur», a assuré M.Abed. Le responsable a souligné, en outre, la contribution attendue de cette structure dans l'«organisation des opérations de vente du poissons dans un cadre légal et des conditions saines, loin de toute spéculation», a-t-il dit, et «à des prix adaptés au pouvoir d'achat des citoyens», a-t-il soutenu. Selon M. Abed, les ventes au niveau de cette poissonnerie sont effectuées en trois périodes. La période de nuit réservée à la vente de la sardine, et les périodes du matin et du soir pour le poisson

blanc. Il a fait part, en outre, de la «possibilité de renforcement de cette structure, à l'avenir, avec une unité de nettoyage des caisses de poissons en en plastique, qui vont remplacer les caisses en bois», a-t-il fait savoir. Une opération est, également, en préparation en vue de «l'équipement et aménagement de la poissonnerie de gros du port d'El Marsa, attendue à la mise en service prochainement», a informé M.Abed, soulignant sa contribution attendue dans l'animation des actions de commercialisation de la ressource piscicole à Chlef.

FIBRE OPTIQUE: Le mégaprojet de liaison Alger-In Guezzam achevé

Le mégaprojet de fibre optique reliant Alger aux frontières du sud avec le Niger a été achevé avec la livraison du dernier tronçon Tamanrasset-In Guezzam d'une distance de 440 km, a annoncé hier à Tamanrasset le directeur opérationnel local d'Algérie Télécom (AT), Mohamed Abderrahmane Adjla.

«Le dernier tronçon de la transsaharienne de liaison par fibre optique (Alger-In Guezzam) a été achevé, ce qui a permis à l'Algérie d'atteindre ses objectifs inscrits dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD)», a déclaré M.

Adjla à l'APS en marge d'une visite organisée au profit de la presse nationale par AT à ses infrastructures dans la wilaya de Tamanrasset.

Les travaux de réalisation du dernier tronçon Tamanrasset-In Guezzam avaient été lancés en février de l'année dernière par la ministre de la Poste, des Télécommunication, des Technologies et du Numérique, Imane Houda Feraoune, qui avait mis en exergue l'importance du projet de liaison transsaharienne en fibre optique reliant Alger à Abuja (Nigeria), qui revêt une dimension africaine.

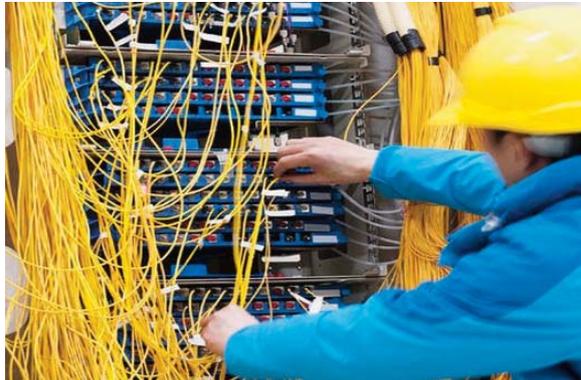
La dorsale transsaharienne en fibre optique Alger-Abuja a une longueur de 4.350 km, dont 2.650 km traversant l'Algérie du nord au sud.

Le projet en fibre optique Tamanrasset-In Guezzam vise à sécuriser le réseau dans cette wilaya, mettre un terme aux coupures et permettre le raccordement de plusieurs zones enclavées au réseau de télécommunications.

Il ambitionne aussi d'augmenter la bande passante de sorte à assurer des prestations de qualité au citoyen, tout en permettant des connections avec d'autres pays dans le cadre du réseau mondial de télécommunications, a-t-on expliqué auprès d'AT.

Près de 7.000 km de fibre optique déployés à Tamanrasset

Concernant la wilaya de Tamanrasset, M. Adjla a affirmé qu'Algérie Télécom «ne ménage aucun effort pour améliorer ses prestations de service en élargissant sa couverture en téléphonie fixe et sans fil (4G LTE) et le haut et très haut débit internet au niveau notamment des zones enclavées et aux reliefs difficiles à travers la



wilaya de Tamanrasset». M. Adjla a relevé que près de 7.000 km de fibre optique ont été déployés à travers le territoire de cette région de l'extrême sud du pays.

«La wilaya de Tamanrasset totalise un taux de couverture avoisinant les 98% en réseau téléphonique et 68% en réseau internet», a-t-il précisé, soulignant que l'ensemble des communes de la wilaya, même les plus éloignées, ont été couvertes ou sont en cours de l'être par le réseau téléphonique fixe, la 4G LTE sans fil ou le haut et très haut débit internet.

En 2019, plus de 2.560 foyers ont été raccordés au réseau téléphonique et à l'internet très haut débit et 971 autres clients ont bénéficié d'une connexion 4G LTE, pour atteindre 54.023 abonnés à la fin octobre dernier, a-t-il ajouté, affirmant que ces efforts «ont permis de raccorder les régions enclavées de Tamanrasset dont, Tizit, Selbourak, Tahart, Ikraben, Temenzaght, Desert et Tagmart».

Pour cette dernière localité, distante d'une trentaine de kilomètres du chef lieu de wilaya, les journalistes de la presse nationale ont pu suivre, sur site, l'état d'avancement du projet de réalisation de la liaison en fibre optique T a m a n r a s s e t - T a g m a r t - Tiganawin-Akraben, dont les travaux devraient s'achever dans une dizaine de jours, selon le chef de

l'entreprise réalisatrice, Sofiane Taguida, un jeune de 26 ans issu de l'ANSEJ et qui, après seulement 5 ans d'activité dans le domaine, ambitionne de changer de statut pour devenir une entreprise à part entière.

26 projets de raccordement en fibre optique ont été réalisés depuis janvier 2019, tandis que 38 autres vont être lancés incessamment, a-t-on indiqué auprès d'AT.

Concernant le réseau 4G LTE sans fil, M. Adjla a annoncé la mise en service de 5 stations dédiées à cette technologie et le lancement de 17 autres avant la fin de l'année en cours.

De son côté, M. Abderaouf Hamouche, responsable média et relation publique au sein d'AT, a indiqué que l'entreprise publique «s'attelle, à travers son programme de développement à connecter l'ensemble des localités et zones enclavées du pays au réseau téléphonique fixe, 4G LTE et à l'Internet très haut débit».

Il a fait savoir qu'AT «dispose actuellement de 505 structures commerciales, dont 233 agences commerciales (ACTEL) et 272 points de présence, relevant que Tamanrasset compte 2 ACTEL (l'une au chef lieu de wilaya et l'autre à In Amenas), ainsi que 5 points de présence implantés à Abelsa, In Mguel, Tazriukt, Idless et In Guezzam.

LE FRUIT DE L'ARGOUSIER: Une valeur alimentaire et esthétique

En dépit des prix jugés élevés, ce fruit est très prisé notamment par les enfants et les femmes pour son goût sucré, qui le consomment comme des cacahuètes.

Le produit de cette plante naturelle, qui échappe au traitement chimique, ne peut être stocké ou conservé aussi longtemps ou du moins asséché, selon un vendeur de Mascara. «C'est un fruit de bois», a-t-il confié. Une sexagénaire, soulevant une poignée pour goûter, fait remarquer, en se référant aux ancêtres, que ce fruit délicieux ne comporte aucun danger pour la santé, notant qu'elle a, dans son enfance, beaucoup consommé ce fruit comme le maïs et les chips aujourd'hui chez les jeunes.

«Nous l'utilisons aussi comme boisson avec la réglisse et le caroube pour traiter certaines maladies et solidifier le dentition du jeune enfant», s'est elle rappelée.

Une nutritionniste, Houda Ben abdellah, affirme, elle, que l'argousier, issu des arbres de cidre, contient de nombreuses vitamines, notamment «C» qui contribuent à renforcer l'immunité du corps, ainsi que des glucides.

Ces derniers jouent un rôle important en fournissant au corps l'énergie nécessaire à son activité, en contenant plusieurs éléments minéraux tels que le calcium qui sont utiles pour les malades cardiaques et ceux souffrant d'hypertension (HTA).

Le chef de service prévention à la direction de wilaya de la santé et la population, Dr Youcef Boukharri, a concédé, pour sa part, «n'avoir pas de données sur ce fruit au niveau du service de prévention», rassurant toutefois que les mêmes services «n'ont relevé aucun cas d'intoxication du à ce fruit ou à ses feuilles».

En plus du fruit de l'argousier, des vendeurs commercialisent les racines du cidre, ses feuilles, ses fleurs et son miel dont le prix peut atteindre 6.000 DA le kilo, a fait savoir un herboriste au marché populaire de hai «Medina Jdida». «Cette plante sacrée, car citée dans le Coran à l'instar de l'olive et de la figue, a des vertus thérapeutiques pour traiter plusieurs maladies», a-t-il attesté.

Ce fruit est utilisé en médecine populaire et même en coiffure pour traiter la chute des cheveux et pour avoir des cheveux plus brillants, croit savoir une coiffeuse qui dit en acheter souvent de grandes quantités, chaque saison. Jadis, le fruit de l'argousier occupait une place prépondérante dans le régime alimentaire des Algériens.

Pour preuve, il est présent dans les proverbes et les expressions populaires dont l'expression «rouh tnebeg» (va cueillir les fruits de l'argousier) adressée, en guise de boutade, à celui qui se trompe... d'objectif.

ANNABA: Réception de la dernière tranche du projet du pont géant

La réception de la dernière tranche du projet du pont géant d'Annaba, situé à l'entrée Sud de la ville et comportant deux échangeurs reliant la zone portuaire aux routes nationales 44 et 16, permettra à cet ouvrage d'être pleinement opérationnel «dans les prochains jours», a rapporté lundi la direction des travaux publics de la wilaya.

Ce pont géant de 2,3 km de long comporte, outre le pont suspendu de l'entrée Sud reliant la région de Sidi Brahim regroupant les entrées et les sorties de la ville en direction des wilayas voisines Souk Ahras, 4 échangeurs conçus pour assurer une fluidité du trafic routier entre le centre-ville et la zone portuaire et les RN reliant Annaba aux wilayas d'El Tarf, Souk Ahras et Constantine, a-t-on indiqué.

Considéré comme le plus important ouvrage d'art à l'échelle de la wilaya, le pont géant est doté d'un éclairage à la pointe de la technologie, à savoir le système LED, et ce dans le cadre de l'application des recommandations relatives au plan de circulation de Annaba, connue pour être soumise à de fortes pressions, en particulier aux niveaux de ses entrées et au centre-ville, a-t-on souligné.

Nécessitant plus de 5 années de travaux, cette réalisation «importante» qui a nécessité 5 milliards de dinars devrait avoir «des effets positifs» sur la fluidité du trafic aux entrées de la ville d'Annaba, en plus d'alléger la pression exercée par le mouvement des camions à destination et en provenance du port, ont affirmé, de leur côté, des responsables de la direction des transports de la wilaya. Un autre ouvrage d'art devrait par ailleurs être réceptionné dans la wilaya d'Annaba reliant la RN 16 (Annaba - Souk Ahras) à la RN 44 (Annaba - El Tarf) en direction de l'aéroport de Rabah Bitat et la région d'El Hadjar, sur une distance de 800 mètres. En plus d'améliorer la circulation à travers ces routes «importantes», ce pont, qui enregistre actuellement un taux d'avancement des travaux estimé à 80%, permettra de supprimer les «points noirs» à l'origine des accidents de la route sur les tronçons routiers reliant Annaba et la région de Seybouse, et Annaba et la région d'El Hadjar, a-t-on fait savoir.

ORAN: Le fruit de l'argousier revient en force sur les étals

Le fruit de l'argousier enregistre un retour en force dans les marchés de la ville d'Oran, suscitant l'envie de ceux l'ayant déjà consommé et ceux qui viennent d'en faire la découverte.

Issu d'arbrisseaux épineux, ce fruit appelé localement «nbeq» plus répandu dans les régions montagneuses, a réapparu au début du mois de septembre progressivement sur les étals du marché «Okba» de hai «Medina Jdida» et de celui des «Aures» au centre-ville d'Oran.

Aujourd'hui, il a conquis d'autres mar-

chés situés dans les quartiers populaires d'El Bahia dont «Mohieddine», «Mimosas» et «El Hamri» et la localité d'Ain El Beida, dans la daira d'Es-Sénia, a-t-on constaté.

Ce petit fruit de forme ronde et de couleur marron et à peau rugueuse s'est frayé un chemin parmi d'autres produits prisés concurrençant le jubube qui s'est imposé dans les marchés durant ces dernières années.

La culture de l'argousier est répandue dans les régions de Mostaganem et de Mascara (Zahana sur-

tout). Ses fruits sont aujourd'hui demandés et très écoulés sur les marchés, constituant une nouvelle source de subsistance, comme l'a indiqué un marchand à hai Medina Jdida.

Dans la wilaya d'Oran, ce fruit est présent dans les régions de Oued Tlélat et Tafraoui réunissant les conditions de sa croissance dont un climat sec, selon le chef de bureau d'inventaires à la Conservation des forêts, Mohamed Koudad.

Ce dernier a noté que le fruit de l'argousier n'est pas introduit dans l'inventaire des res-

sources forestières que recèle Oran, faisant remarquer que ses arbres sont sauvages et éparpillés même aux abords des oueds asséchés.

Les prix de ce fruit diffèrent d'un vendeur à un autre, pouvant atteindre 900 DA le kilogramme au marché des «Aures» du centre-ville d'Oran et oscillent, dans certains locaux de plantes aromatiques et chez les herboristes du boulevard «Mascara» d'Oran, entre 50 et 200 DA le pot ou dans un sachet en plastique en vrac.

RUSSIE:

Une femme arrêtée avec 2 kilos d'or à la frontière avec la Chine



Une Russe qui voulait passer en Chine avec environ deux kilos d'or dissimulés dans ses chaussures a été arrêtée par des douaniers en Extrême-Orient à la frontière russo-chinoise, a indiqué mardi le Service régional des douanes.

«La jeune femme marchait d'une manière peu naturelle (...) et était nerveuse avant de passer la douane» à un point de contrôle routier à la frontière russo-chinoise, dans la ville de Zabaikalsk, a fait savoir le Service des douanes dans un communiqué, relayé par des médias.

Après une fouille au détecteur de métal, elle «a remis volontairement huit lingots d'or, d'un poids total de 1.863 grammes, qui étaient accrochés à ses semelles avec du ruban adhésif», a ajouté la même source.

Selon des expertises, la valeur des lingots, «fabriqués de manière artisanale», dépasse les cinq millions de roubles (plus de 70.000 euros).

La mise en cause a affirmé transporter de l'or à la demande d'un ressortissant chinois.

Une enquête pour «trafic de ressources stratégiques» a été ouverte.

Depuis le début de l'année, plusieurs personnes ont été arrêtées à Zabaikalsk pour des tentatives de transfert d'or vers la Chine, selon le Service des douanes. Août dernier, une autre russe avait essayé de passer la frontière avec dix lingots d'or également cachés sous les semelles de ses chaussures. L'orpaillage est une pratique répandue en Russie, l'un des premiers producteurs d'or au monde avec près de 300 tonnes extraites en 2018.

INDONÉSIE:

Arrestations après le meurtre de deux journalistes

Deux hommes ont été arrêtés et accusés du meurtre de deux journalistes indonésiens engagés dans une médiation entre des habitants et un producteur d'huile de palme à Sumatra, a annoncé mardi la police qui recherche encore quatre suspects. Le corps de Maraden Sianipar a été retrouvé le 30 octobre dans un fossé près d'une plantation de la région de Labuhan Batu, à quelque huit heures de route de la capitale de la province du nord de l'île de Sumatra.

La police a retrouvé les restes d'un autre journaliste et militant, Maratua Siregar, dans la même zone le jour suivant. Les deux cadavres présentaient de multiples blessures à l'arme blanche. La police a indiqué mardi avoir arrêté deux suspects qui risquent la peine de mort s'ils sont jugés coupables des meurtres.

«Le motif (des meurtres) était une vengeance en liaison avec un conflit sur les terres avec une plantation d'huile de palme», a noté le détective de la police locale Jama Kita Purba.

«Nous sommes toujours en train d'enquêter sur les détails», a-t-il ajouté.

Les deux journalistes travaillaient pour un site internet d'informations locales avant de devenir indépendants en 2017.

Ils s'étaient fait connaître récemment pour leur activisme dans des affaires de conflits pour des terres, un sujet récurrent de problèmes dans l'archipel d'Asie du Sud-Est où les titres de propriétés sont souvent mal documentés, selon un proche. Les associations de journalistes indonésiens ont condamné les meurtres et ont demandé aux autorités d'enquêter minutieusement sur les faits.

POLLUTION EN INDE:

Les activités de construction à Delhi et ses banlieues suspendues jusqu'au 8 novembre

L'autorité de lutte contre la pollution, mandatée par la Cour suprême de Delhi, a ordonné la suspension de toutes les activités de construction dans la Région de la Capitale nationale-Delhi (RCN) jusqu'au 8 novembre, dans l'objectif de réduire les taux élevés de la pollution de l'air.

Toutes les activités de construction notamment celles se basant sur le carburant, les usines de malaxage à chaud et les concasseurs à pierres devront cesser leurs activités, a affirmé l'autorité de lutte contre la pollution, mettant en garde que les contrevenants seraient passibles de lourdes pénalités.

Dans une lettre aux ministres en chef de Delhi, d'Uttar Pradesh, d'Haryana, du Pendjab et du Rajasthan, l'autorité a déclaré que toutes les industries basées sur le charbon et les autres combustibles, resteront fermées à Delhi et dans les villes satellites de Faridabad.

Gurugram, Ghaziabad, Noida, Bahadurgarh, Bhiwadi, Greater Noida, Sonapat, et Panipat, jusqu'au 8 novembre. «La situation à Delhi va de pire en pire. Personne n'est en sécurité, même à l'intérieur des maisons, c'est grave», a déclaré l'instance locale, notant que les gouvernements des Etats du nord devront assumer leurs responsabilités en matière de contrôle de l'incinération de chaux dans les champs, l'une des principales causes des niveaux



record de pollution qui continue d'asphyxier Delhi depuis une semaine.

Le pic élevé enregistré cette semaine est l'un des plus sévères épisodes de la pollution atmosphérique qu'a connue la mégapole ces dernières années. Selon des statistiques offi-

cielles, le niveau de pollution a atteint, dimanche, une concentration de particules fines PM_{2.5} de 810 microgrammes par mètre cube d'air, alors que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) recommande de ne pas dépasser 25 en moyenne journalière.

SELON UNE ÉTUDE:

15 ans d'émissions de gaz à effet de serre, 20 cm de montée des eaux

Comme un paquebot lancé à toute vitesse ne peut s'arrêter d'un coup, le niveau des océans va monter dramatiquement même si l'on réduisait à zéro les émissions de gaz à effet de serre en 2030, mettent en garde des chercheurs dans une étude publiée lundi.

Rien que les gaz à effet de serre rejetés entre la signature de l'accord de Paris, en 2015, et l'année 2030 contribueront à élever le niveau des mers de 8 centimètres d'ici 2100 et 20 cm d'ici 2300, par rapport à la période de référence 1986-2005, rapportent des chercheurs en science du climat basés en Allemagne dans les comptes-rendus de l'Académie américaine des

sciences (la revue PNAS). Le but de l'étude, explique le coauteur Alexander Nauels, de l'institut Climate Analytics basé à Berlin, est de montrer que les émissions actuelles ont un effet assuré sur la montée des eaux, et que cet effet sera particulièrement ressenti dans les deux prochains siècles.

Au total, la montée des eaux atteindrait au moins un mètre d'ici 2300, dans le scénario très improbable où les émissions tomberaient à zéro en 2030.

En tout état de cause, la hausse a de grandes chances de dépasser le mètre.

Les scientifiques mandatés par l'ONU ont déjà prédit 26 à 77 cm d'ici la fin de

notre siècle. Mais le quart de cette élévation d'un mètre sera dû aux seules émissions de la Chine, des Etats-Unis, de l'Union européenne, de l'Inde et de la Russie pendant 40 ans, pour la seule période 1991-2030, calculent les chercheurs dans la nouvelle étude. Par comparaison, les océans ont monté de l'ordre de 20 cm au cours du 20^e siècle.

«On se concentre d'habitude sur le 21^e siècle, ce qui peut parfois donner la fausse impression qu'après le 21^e siècle tout s'arrêtera», dit le chercheur.

Or la montée des eaux est due à plusieurs phénomènes complexes, qui agissent pour certains avec des échelles de plusieurs siè-

cles. On comprend toujours mal le comportement des glaces de l'Antarctique, qui jusqu'à présent ont moins fondu que le Groenland.

«Le problème de la montée des eaux est que c'est un système très lent, avec un temps de réponse très long», dit Alexander Nauels.

Et il ajoute: «un centimètre, peut-être que ça n'a l'air de rien, mais c'est beaucoup».

Dans un rapport publié l'an dernier, les experts du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) ont écrit que réduire de 10 cm la montée des eaux permettrait d'épargner directement 10 millions de personnes.

BRÉSIL:

Les leaders indigènes exigent la protection après le meurtre d'un militant

Les dirigeants autochtones ont réclamé lundi la protection de leurs communautés après l'assassinat d'un «gardien des forêts» lors d'une embuscade perpétrée par de présumés exploitants forestiers dans une réserve de l'état du Maranhao en Amazonie (nord-est du Brésil).

Selon les médias, plusieurs chefs indigènes ont manifesté devant la chambre municipale de la municipalité d'Imperatriz, dans le Maranhao, pour dénoncer l'«inaction» des autorités brésiliennes et mettre en garde contre le risque de nouveaux épisodes de violences à leur encontre.

Paulo Paulino Guajajara, 26 ans, membre du groupe des «gardiens de la forêt», qui protège lui-même l'Amazonie des invasions illégales de terres et de bûcherons, a été abattu

vendredi dernier. Un autre dirigeant autochtone qui l'accompagnait, identifié comme étant Laércio Souza Silva, a été blessé par balle à la main et dans le dos.

Le militant indigène Paulo Paulino et son frère se trouvaient loin du village pour se procurer de l'eau quand ils ont été encerclés par au moins cinq hommes armés.

L'attaque est survenue vendredi soir sur le territoire indigène d'Arariboia en Amazonie, à quelque 500 km de Sao Luis, capitale de l'Etat de Maranhao, ont précisé les autorités.

Le ministre de la Justice brésilien, Sergio Moro, a affirmé que la police enquêtait sur l'assassinat.

«Nous ferons tout pour amener devant la justice les responsables de ce crime grave», a-t-il indiqué sur

Twitter. L'enquête préliminaire indique que le groupe de bûcherons a tendu une embuscade dans le but d'éliminer les deux gardiens, qui ont pour fonction de dénoncer l'abattage d'arbres et d'expulser tous les envahisseurs de la zone.

Les réserves indigènes du Maranhao, l'un des neuf Etats de l'Amazonie brésilienne, sont attaquées depuis des années par des acheteurs de terres illégaux et des bûcherons. Paulo Paulino Guajajara avait reçu des menaces de mort avant d'être attaqué.

Le gouvernement du Maranhao a indiqué qu'il avait informé le pouvoir exécutif central en septembre dernier du risque de déclencher de nouveaux conflits dans la région, mais qu'il n'avait reçu aucune réponse.

MÉDECINE LÉGALE: Impératif d'accélérer l'installation de la Haute Autorité de santé

Le président de l'Académie algérienne de développement des sciences médico-légales, Pr. Rachid Belhadj a appelé, lundi à Alger, à l'élaboration de textes d'application accompagnant la nouvelle Loi sur la santé de 2018 afin "d'accélérer l'installation de la Haute Autorité de santé (HAS)".



Intervenant lors d'une conférence de presse au forum du quotidien Echaab intitulée "la médecine et la loi" à la veille de la tenue du 3ème congrès de l'Académie, l'expert Rachid Belhadj a mis l'accent sur "l'impératif d'élaborer des textes d'application accompagnant la nouvelle Loi sur la santé parue au journal officiel en juillet 2018 et ce pour accélérer l'installation de la HAS" en tant qu'autorité indépendante que le professeur a qualifiée de "référence scientifique et juridique pour la résolution du problème d'erreurs médicales".

Pr. Belhadj qui occupe également le poste de chef de service de médecine légale au CHU Mustapha Pacha, a estimé que le laisser-aller et les erreurs relatives aux soins "ne sont pas encadrés à ce jour en Algérie mais pour la première fois et grâce à la nouvelle loi sur la santé, cet état de fait sera organisé et codifié après l'installation de la HAS". En dépit du recensement de plus de 200 médecins légistes à travers le pays, le même expert a indiqué que "la problématique auquel

font face les ministères de la justice et de la santé est la répartition équitable pour la couverture de toutes les régions".

Il a précisé à cet effet qu'en dépit des évolutions enregistrées dans les domaines de la formation et l'implication des concernés des organes de sûreté, cette spécialité souffre toujours du manque d'une formule médicale légale pour le juge afin de trouver des solutions aux citoyens et faire valoir leurs droits, appelant les secteurs concernés par ce volet "à renforcer la formation en faveur des magistrats, des avocats, des médecins et des paramédicaux avec l'évaluation périodique des données et l'actualisation des connaissances".

Après avoir déploré les dysfonctionnements dont pâtit le secteur de la Santé, tels que la fuite des cerveaux et des dépassements dans les pratiques du secteur privé, le manque flagrant enregistré dans les agents paramédicaux et dans l'organisation, Pr. Belhadj a insisté sur "l'impérative formation dans certaines spécialités qui

connaissent une forte affluence, comme la chirurgie esthétique qui est exercée par des praticiens, dès qu'ils obtiennent un diplôme d'aptitude de l'étranger sans contrepartie du ministère de l'Enseignement supérieur". Abordant la médecine alternative et l'automédication, le même expert a déploré "les risques médicaux auxquels est exposé le citoyen, à travers le recours à ces pratiques", au moment où la science et la technologie ont franchi de grands pas.

Parmi les spécialités de médecine où le patient est exposé à ces risques, l'expert a cité la gynécologie, l'obstétrique, l'ophtalmologie, la chirurgie esthétique et l'anesthésie-réanimation. Il a, à cette occasion, relevé l'importance du 3e Congrès international de l'Académie algérienne de développement des sciences médico-légales, prévu les 5 et 6 novembre courant et auquel prendront part des experts étrangers, en sus des secteurs concernés, avec comme thème l'échange d'expériences et les derniers développements dans cette spécialité.

CANADA: Des niveaux anormalement élevés de plomb détectés dans l'eau

Une enquête publiée lundi par un regroupement d'universités et de médias canadiens révèle qu'un tiers des 12.000 tests d'eau effectués dans une dizaine de villes canadiennes présentent des niveaux de plomb excédant les limites fixées par le gouvernement. Plus de 120 journalistes ont compilé pendant un an des tests menés dans tout le pays pour vérifier la teneur en plomb de l'eau distribuée aux habitations.

Ils ont observé des résultats comparables voire pire que ceux relevés à Flint, aux Etats-Unis, qui avaient déclenché une crise nationale en 2014.

C'est notamment le cas à Montréal, où près de 36% des échantillons testés ont révélé des quantités de plomb plus élevées que les recommandations du ministère de la santé, selon le Devoir, l'un des médias ayant participé à l'enquête.

«Nous avons été très lents à nous pencher sur les problèmes de santé publique à long terme comme le plomb dans l'eau», a déclaré à ce média Michèle Prévost, professeure d'ingénierie à l'École polytechnique de Montréal. «Je ne suis pas surprise de voir l'absence d'action ou de mesures correctives au Québec, à cause du vide réglementaire», a-t-elle poursuivi. Le plomb provient principalement des vieilles conduites reliant les réserves d'eau potable aux habitations. Les résultats des analyses officielles, qui sont rarement rendus publics, pourraient avoir été minimisés par la manière de tester l'eau, selon le Toronto Star. L'une des méthodes de test consiste à faire couler l'eau pendant quelques minutes avant de la tester, un test peu représentatif d'une utilisation normale et qui révèle souvent une contamination plus faible qu'à la sortie immédiate du robinet.

Consummé à haute dose, le plomb peut causer de graves problèmes de santé.

Chez les enfants, il peut altérer le développement du cerveau.

POLLUTION À NEW DELHI: La situation s'améliore mais l'air reste nocif

Le renforcement des vents permettait mardi une amélioration de la situation à New Delhi, mais la qualité de l'air reste toutefois exécrable et néfaste pour la santé des vingt millions d'habitants de la capitale indienne, qui toussent depuis plusieurs jours.

Dans la mégapole indienne, les écoles restaient fermées et les chantiers arrêtés mardi.

La circulation alternée est en place jusqu'au 15 novembre, même si les experts sont circonspects sur l'efficacité réelle du dispositif.

A 10h00 locale (04h30 GMT), l'ambassade américaine dans la capitale indienne enregistrerait une concentration de particules fines PM2,5 de 230 microgrammes par mètre cube d'air, soit moitié moins que la veille à la même heure.

Malgré cette baisse notable, une telle pollution est bien au-delà des seuils recommandés pour la santé et suffirait à mettre à l'arrêt n'importe quelle autre ville du monde.

L'Organisation mondiale pour la santé (OMS) recommande de ne pas dépasser une concentration de 25 en moyenne journalière.

Comme chaque année à cette période, la Cour suprême a fustigé l'inaction des autorités et leur a ordonné de prendre des mesures immédiates contre la pollution: «Les gens sont en train de mourir, cela ne peut pas se produire dans un pays civilisé», s'est insurgé un panel de juges.

La haute instance judiciaire a ordonné aux Etats voisins du Penjab, d'Haryana et d'Uttar Pradesh de faire cesser les brûlis agricoles dans leurs campagnes, qui contribuent en grande partie au «smog» de Delhi.

Des images satellite de la NASA montrent des milliers de feux brûlant dans le nord-ouest de l'Inde ces 48 dernières heures. Cette pratique, illégale, permet aux agriculteurs indiens de nettoyer leurs champs à moindre coût des résidus de la récolte du riz pour pouvoir semer la culture suivante. Chaque année au début de l'hiver, une conjonction de facteurs naturels (froid, vents faibles...) et humains (brûlis agricoles, émissions industrielles et automobiles, feux pour se réchauffer...) transforme New Delhi en «chambre à gaz», une expression fréquemment utilisée par ses dirigeants. D'un diamètre égal au trentième de celui d'un cheveu humain, les particules fines en suspension présentes dans cet air toxique peuvent s'infiltrer dans le sang à travers les poumons.

AP3

CHU DE CONSTANTINE: Collecte «depuis début 2019» de près de 14.000 poches de sang

Près de 14.000 poches de sang de différents groupes sanguins et 300 poches de plaquettes sanguines ont été collectées dans le cadre des différentes opérations de don de sang organisées depuis début 2019 par le centre hospitalo-universitaire (CHU), Dr Benbadis, a-t-on appris lundi du responsable du centre de transfusion sanguine (CTS), Khaled Bouzenda.

La collecte de cette importante quantité de sang de différents groupes a été le fruit de l'intensification des sorties de terrain destinées à cet effet avec 192

campagnes de don de sang appuyées par le camion de collecte et 192 autres campagnes de don de sang effectuées sans le camion de collecte, a indiqué le même responsable à l'APS. Ces sorties de terrains ont ciblé les 12 communes que compte la wilaya et dans d'autres régions comme Souk-Ahras, Tébessa, Mila, et Skikda, a souligné le même responsable, précisant que le centre de transfusion sanguine du CHU de Constantine collecte une moyenne de 1.600 poches de sang par mois, une quantité, a déclaré M.

Bouzenda qui a assuré une autosuffisance en la matière pour le CHU et autres établissements hospitaliers des wilayas limitrophes. Le CHU de Constantine a distribué environ 1.800 poches de sang tous groupes confondus (négatif notamment) au profit de structures de santé publiques et privées à travers la wilaya, a fait savoir le même responsable qui a salué les efforts déployés par ce centre pour couvrir les besoins exprimés. Mettant l'accent sur l'importance du don de sang pour les malades, le

même responsable a indiqué que cette initiative permet l'amélioration de la circulation sanguine chez les donneurs sains.

Les poches de sang collectés sont stockées dans le centre et peuvent être conservées pour une durée de 40 jours, a fait savoir le même responsable.

S'agissant des plaquettes sanguines collectées (300 plaquettes collectées et 4.215 autres plaquettes extraites des poches de sang) sont particulièrement destinées aux malades atteints du cancer, selon le même responsable.

ETATS-UNIS - MEXIQUE: «Des quantités massives» de fentanyl fabriquées par les cartels mexicains

Les autorités américaines ont mis en garde lundi contre les «quantités massives» de médicaments contre-faits contenant du fentanyl, un opiacé de synthèse, fabriqués au Mexique par les cartels de la drogue pour être vendus aux Etats-Unis.

Un échantillon de pilules saisies entre janvier et mars 2019 montre que 27% d'entre elles contenaient des doses potentiellement fatales de fen-

tanyl, a indiqué la DEA, l'agence américaine antidrogue, dans un communiqué. Les cartels mexicains «envoient désormais des pilules contrefaites au fentanyl en grande quantité aux Etats-Unis pour y être distribuées», a affirmé le patron par intérim de la DEA, Uttam Dhillon.

Ces pilules «contenant du fentanyl ou un mélange de fentanyl et d'héroïne sont responsables de milliers de

décès liés aux opiacés chaque année aux Etats-Unis», a-t-il souligné. Quelques milligrammes de fentanyl, un puissant opiacé de synthèse, saupoudrés dans des comprimés imitant des médicaments, suffisent à tuer.

Le fentanyl, qui est 50 fois plus puissant que l'héroïne, n'est pas forcément illégal et peut être utilisé comme sédatif pour des malades du cancer en grande souffrance.

SOMMEIL DE BÉBÉ

Comment lui apprendre à dormir seul

Lorsque bébé peine à trouver le sommeil, chacun y va de ses solutions... Et il y a rarement consensus sur la méthode. Certains pédiatres préconisent de le laisser crier un peu, d'autres de le cajoler aussitôt. On fait le point avec Stephan Valentin, docteur en psychologie à Paris et spécialiste du sommeil des enfants.

Instaurer un rituel

Toutes les mamans reconnaissent ces signes qui ne trompent pas : bébé frotte ses yeux, pleure pour un rien, cherche son dou-dou... C'est le moment de le coucher. Mais pas de précipitation. « Si on le pose dans son berceau avec un simple bisou et qu'on ferme la porte, il ne va pas comprendre et risque de se sentir abandonné, explique Stephan Valentin. Petite mélodie, paroles rassurantes... quel qu'il soit, le rituel du coucher doit durer au moins 5 minutes. » Mais cela ne suffit pas toujours.

Apprendre ou pas à dormir seul, une notion très culturelle

Certains sont partisans de la technique du Dr Ferber, pédiatre américain, vulgarisée en France par les Drs Thirion et Chahamel. Elle consiste à laisser l'enfant pleurer un peu, puis plus longtemps, jusqu'à ce qu'il trouve le sommeil. D'autres pensent que cela peut faire le lit de profondes angoisses. Pour eux, la clé est dans le corps à corps et la réassurance. Si notre intuition est souvent notre meilleur guide, ces réflexions permettront de faire face aux pressions de l'entourage. Selon le Dr Ferber, pour devenir autonome, dès 6 mois, un enfant doit apprendre à dormir seul. Cette notion de l'autonomie est très culturelle ! « En

Occident, les parents ont peur d'être dépendants de leur bébé, explique Stephan Valentin. Alors qu'en Afrique ou en Asie, se réveiller six fois par nuit n'est pas un souci. »

Éviter les causes de réveil

La méthode Ferber demande de se conformer à des étapes. « Or, à vouloir davantage respecter le mode d'emploi que le rythme de l'enfant, on peut s'enfermer dans un rapport de force, prévient notre spécialiste.

Ainsi, certains parents cloîtent leur bébé dans la salle de bains ou se mettent des écouteurs dans les oreilles. » La bonne attitude se situe entre les deux. En veillant, dès que bébé franchi le cap des 6 mois, à arrêter progressivement les repas nocturnes, car ils peuvent être une cause de réveil.

Que faire lorsqu'il pleure au coucher ?

La technique du Dr Ferber : Faire une courte apparition pour le rassurer, mais ne pas le prendre dans ses bras. Sortir de la chambre puis revenir 5 minutes après, puis au bout de 10 minutes, etc. Durée : 15 jours. La philosophie : être autonome, c'est apprendre à se sortir seul des situations difficiles et à les vivre avec calme. La technique du respect du rythme du tout-petit : Le ber-



cer, chanter doucement, le prendre dans les bras, s'allonger à côté de lui un moment... selon l'âge ! Durée: le temps nécessaire. La

philosophie : être autonome ne signifie pas savoir toujours réussir sans l'aide de l'autre.

Mon enfant trébuche souvent Faut-il s'inquiéter?

Les premiers pas d'un enfant sont souvent périlleux et les chutes indispensables pour apprendre à marcher. Mais si elles continuent, est-ce encore banal ? Ce qu'il faut savoir pour qu'il évolue en toute sécurité.

Un problème d'équilibre ?

«Les chutes sont fréquentes lors de l'acquisition de la marche et, heureusement, cela reste souvent anodin», rassure Djamel Bouhabib, podologue. On peut toutefois l'aider à trouver une meilleure stabilité. «Trois capteurs sont nécessaires à un bon équilibre : l'un se trouve au niveau des yeux, le deuxième au niveau du pied et le troisième au niveau de l'oreille», indique le podologue. Si un enfant trébuche



souvent, il est bon de faire vérifier sa vue. Il faut aussi s'assurer que son pied est à la fois à l'aise et bien tenu dans ses chaussures. «Choisissez une chaussure adaptée à sa posture (attention, elle change vite !), avec des contreforts semi-rigides qui maintiendront bien son pied», conseille le podologue. À la maison, laissez-le marcher pieds nus ou en chaussettes, cela renforcera la tonicité des muscles de ses pieds et l'aidera pour la suite.

La maman d'Elliot se souvient d'une amélioration après avoir changé ses chaussures. «Et puis, j'ai compris que ses chutes venaient de sa tête volumineuse. Elle l'entraînait vers l'avant. En grandissant, les proportions se sont harmonisées et maintenant, il ne tombe pas plus que son grand frère», raconte-t-elle.

Et si un enfant a les pieds plats, si la pointe de ses pieds regarde vers l'intérieur lorsqu'il marche ? Rassurez-vous, «jusqu'à 5 ans, quasiment tous les enfants ont les pieds plats. Les genoux qui «rentrent» un peu ne sont pas inquiétants non plus. Ces petites anomalies vont disparaître peu à peu avec la croissance», tranquillise Djamel Bouhabib.

Équilibre: à 5 ans, on doit être stable !

Toutefois, si vous constatez des fréquentes pertes d'équilibre dans les petits gestes quotidiens, si les jeux avec les autres enfants où il faut sauter, courir, lui sont vraiment plus difficiles, parlez-en à votre médecin lors d'une prochaine consultation.

Chute d'enfant par la fenêtre : rien ne remplace la vigilance



La moitié des enfants qui chutent par la fenêtre arrivent à déjouer les systèmes de protection. Selon l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) tient à alerter les parents de jeunes enfants : «Verrous, poignées verrouillables, entrebâilleurs, bloque-portes, et barrières qui font office de garde-corps... ne suffisent pas et ne remplacent jamais la vigilance d'un adulte».

Si l'Institut tient à attirer l'attention des parents sur le sujet, c'est qu'en 7 mois, entre le 15 mars et le 15 octobre 2013, 76 enfants de moins de quinze ans ont fait une chute accidentelle de grande hauteur dans trois régions de France qui étaient sous la surveillance de l'Institut national de veille sanitaire (Invs). Neuf des enfants sont décédés tandis que 8 présentant des séquelles un mois après l'accident (dont trois des séquelles sévères).

Une fois sur deux, la chute a eu lieu alors que l'ouverture était équipée d'un système de protection. Quatre fois sur cinq un adulte était présent mais dans une autre pièce.

Les garçons sont les plus casse-cou

«Il faut se mettre dans la tête d'un enfant, il entend des bruits à l'extérieur et cherchera à voir ce qui se passe. S'il y a un conseil à retenir, c'est de ne jamais laisser un enfant seul quand une fenêtre est ouverte» souligne Thanh Le Luong, directrice générale de l'Inpes.

Selon l'étude de l'Inpes, les défenestations accidentelles concernent surtout les enfants de moins de 6 ans (62%) et majoritairement les garçons (70%).

Illustration: M. K.

BIEN DORMIR PENDANT LA GROSSESSE PRÉVIENT LES RISQUES D'OBÉSITÉ DU BÉBÉ

Prenez soin de votre sommeil pendant le dernier trimestre de votre grossesse et vous ferez une fleur à votre futur bébé. Vous lui éviterez de devenir trop gros dès ses premiers mois.

Au cours du 3^e trimestre de la grossesse, il est fréquent que les futures mamans aient du mal à profiter d'un sommeil réparateur. Pas facile de trouver la bonne position pour dormir avec un ventre aussi proéminent. Sans compter les coups de pieds de bébé qui a l'habitude de se réveiller et de s'agiter la nuit ! Pourtant, dans une nouvelle étude publiée dans la revue professionnelle *Diabetics*, les médecins américains laissent entendre qu'il est très important de bien dormir au 3^e trimestre de grossesse pour ne pas donner naissance à un bébé qui risque de devenir rapidement en surpoids.

L'impact sur le fœtus d'un sommeil fragmenté

Pour parvenir à cette conclusion, les chercheurs ont examiné des souris enceintes. Ils ont perturbé régulièrement le sommeil de la moitié d'entre elles pendant les 15 à 19 jours de gestation qui sont l'équivalent, chez les souris, du 3^e trimestre de grossesse chez les femmes. «Cela nous a permis de mesurer l'impact potentiel sur le fœtus d'un sommeil fragmenté».

Lorsque les souriceaux sont nés, il n'y avait pas de différence de poids chez ceux qui étaient nés de souris ayant dormi normalement et de souris ayant eu un sommeil perturbé. Mais rapidement, ceux qui étaient nés de souris ayant peu dormi se sont mis à man-



ger plus et à gagner en poids jusqu'à devenir obèse. «Ce sont surtout les souriceaux mâles qui se sont mis à grossir beaucoup» expliquent les chercheurs. Une autre étude récente avait pointé du doigt un autre risque d'obésité chez le futur bébé : manger devant

la télévision. L'alimentation passive de la maman devant le petit écran ferait courir cinq fois plus de risque d'être en surpoids au futur enfant. Donc, pas de plateau-téaé mais quelques mouvements de gymnastique, afin d'éliminer les tensions... et de bien dormir !

GROSSESSE : FUMER AUGMENTE LE RISQUE DE MALFORMATION CARDIAQUE DU BÉBÉ

Une nouvelle étude de l'Université de Washington vient confirmer que l'exposition in utero au tabagisme passif augmente le risque de cardiopathie congénitale.

Une nouvelle étude présentée au congrès annuel des *Pediatric Academic Societies* et dirigée par les chercheurs de l'Université de Washington, vient confirmer que le tabagisme durant la grossesse augmente le risque d'anomalies cardiaques congénitales chez le bébé.

Un risque accru chez les mamans de plus de 35 ans

Pour cette étude, les chercheurs ont analysé les données de plus de 14000 enfants nés avec une malformation cardiaque entre 1989 et 2011. Ils ont également suivi les dossiers de plus de 62 000 enfants sans malformation cardiaque nés à la même époque.

En comparant les données ils se sont aperçus que :

- Les enfants atteints de malformations cardiaques sont plus susceptibles d'être nés de mères ayant fumé durant la grossesse et que ce risque est d'autant plus élevé lorsque les mères fument beaucoup.

- Le risque de malformation cardiaque est encore plus important chez les mères fumeuses âgées de plus de 35 ans.

- Les nouveau-nés de mères fumeuses ont un risque accru de 50% à 70% d'anomalies valvulaires et vasculaires et de mau-

vaise circulation du sang vers les poumons.

Selon les auteurs de l'étude, les mères qui fument au cours du premier trimestre de grossesse seraient responsables de 1 à 2% de l'ensemble des malformations cardiaques qui, majoritairement, nécessitent une opération chirurgicale.

Récemment une autre étude avait montré que le tabagisme passif augmente le risque de fausse couche ou de naissance d'enfant mort-né.

NON, LE VACCIN CONTRE LA ROUGEOLE NE CAUSE PAS L'AUTISME

Une étude australienne vient de montrer que le vaccin contre la rougeole n'a aucun lien avec l'autisme. La fin d'un mythe.

L'histoire commença en Grande-Bretagne, en 1998. Un médecin jette un pavé dans la mare en publiant un virulent article dans la revue scientifique *The Lancet* : selon lui, le vaccin contre la rougeole pourrait causer... l'autisme.

À l'origine de cette étude, l'observation de douze jeunes patients souffrant de maladies intestinales chroniques et d'autisme. Son hypothèse : à cause de la vaccination, le virus de la rougeole s'installerait dans les intestins de l'enfant et causerait une inflammation telle qu'il affecterait jusqu'à son développement

neurologique. Bien que les études se succèdent pour invalider les conclusions l'article, le mal est fait : les médias relayent l'information et les parents prennent peur. En cinq ans seulement, le taux de vaccination contre la rougeole passe de 92% à 78% en Grande-Bretagne. Le vaccin contre la rougeole n'a plus la cote.

La fin de la controverse

Aujourd'hui encore, le mythe reste vivace : en France, le taux de vaccination contre la rougeole est d'ailleurs inférieur à 95%, le seul pourtant recommandé par l'OMS. Mais une étude conduite par des chercheurs de l'Uni-

versité de Sydney et publiée dans la revue scientifique *Vaccine* va sûrement mettre un terme à la controverse. Après avoir récolté des données sur plus d'un million d'enfants dans le monde entier, la conclusion de l'étude australienne est sans appel : il n'existe aucun lien entre le vaccin rougeole-oreillons-rubéole (ROB) et le développement de l'autisme chez l'enfant. «Au vu de ces résultats, il n'y a donc aucune raison d'éviter la vaccination», conclut Guy Eslick, professeur associé à l'école de médecine de Sydney. Bien que le plus souvent sans gravité, la rougeole a tout de même causé le décès de 122 000 personnes dans le monde en 2012. Un seul moyen de se protéger : la vaccination !

ZIMBABWE: Arrestation d'un ministre pour «corruption»



La Commission anti-corruption du Zimbabwe (ZACC) a arrêté lundi un ministre à la présidence pour «corruption et abus de pouvoir», ont rapporté mardi des médias locaux. Joram Gumbo, qui avait également occupé le poste de ministre des transports, est soupçonné d'avoir ordonné à une compagnie aérienne, créée par le gouvernement en 2017, d'utiliser une propriété appartenant à un membre de sa famille comme siège, selon une note d'accusation relayée par la presse locale.

Gumbo est également accusé d'avoir «abusé de son poste» en imposant la réaffectation du directeur d'une entreprise publique après avoir été jugé pour corruption et démis de ses fonctions par un tribunal. Dans le cadre de cette affaire, le gouvernement a subi des pertes totales de 3,7 millions de dollars, a indiqué la ZACC, signalant qu'elle est déterminée à obliger «les responsables corrompus» à rendre des comptes.

L'arrestation du responsable intervient alors que des voix internes accusent le président Emmerson Mnangagwa, de «manquer de volonté» pour mener à bien les réformes politiques nécessaires et faire sortir le Zimbabwe de sa pire crise économique pendant la dernière décennie.

KENYA: Le Kenya a atteint 47,6 millions d'habitants en 2019

La population du Kenya a augmenté de 9,9 millions d'habitants au cours des dix dernières années pour atteindre 47,6 millions en 2019, ont rapporté mardi des médias locaux citant les derniers chiffres publiés lundi. D'après les résultats du recensement de la population et du logement au Kenya de 2019, repris par l'agence de presse africaine, APA, et présentés au président Uhuru Kenyatta lundi à Nairobi, la population totale recensée au cours du recensement effectué en août de cette année était de 47.564.296 habitants.

Les résultats indiquent que la population féminine, qui s'élève à 24.014 716, représente 50,5% de la population totale, tandis que la population masculine est de 23, 548.056 personnes.

Présenté par le directeur général du Bureau national des statistiques du Kenya (KNBS), Zachary Mwangi, le rapport de recensement de 2019, indique que Nairobi est le comté le plus peuplé du pays avec une population de 4,4 millions d'habitants, suivi de Kiambu (2,4), Nakuru (2,16), Kakamega (1,87) et Bungoma (1,67).

Les comtés les moins peuplés sont Lamu (143 920), Isiolo (268 002), Samburu (310 3217), la rivière Tana (315 943) et Taita Taveta (340 671). S'exprimant lors de la publication officielle du rapport de recensement, M. Kenyatta a déclaré que les résultats guideront la planification et la mise en œuvre réussies des initiatives de développement du gouvernement.

Il a demandé au Bureau national des statistiques du Kenya (KNBS) de publier les autres rapports de recensement comme prévu, appelant tous les organes du gouvernement d'utiliser les résultats dans leurs processus de planification. «Ces résultats nous offrent maintenant une occasion unique de réaligner nos stratégies, politiques et programmes de développement», a-t-il indiqué.

MALI: Le président malien appelle à «l'union sacrée» car l'avenir du pays est «en jeu»

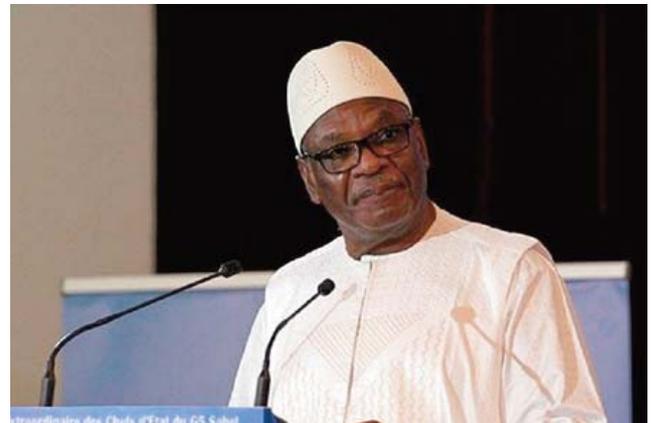
Le président Ibrahim Boubacar Keïta a appelé lundi soir les Maliens à «l'union sacrée» derrière leur armée, alors que l'existence même du pays est en jeu selon lui après les attaques les plus meurtrières subies depuis des années des mains des terroristes.

Dans un message à la nation publié après un nouveau week-end meurtrier, le président malien, qui avait décrété plus tôt dans la matinée trois jours de deuil national, souligne «la gravité de la situation».

Il met en garde contre la tentation de tomber dans «le piège» de l'ennemi, «qui est de nous opposer les uns aux autres et de saper le moral de nos vaillants combattants». «Dans ces circonstances particulièrement graves où la stabilité et l'existence de notre pays sont en jeu, notre seule réponse doit être l'union nationale, l'union sacrée autour de notre armée nationale», a-t-il dit. L'armée malienne a subi vendredi ses plus lourdes pertes depuis des années des mains des terroristes.

Quarante-neuf soldats maliens ont été tués dans l'attaque du camp d'Indelimane, près du Niger, dans le nord-est du pays, selon les autorités, un mois seulement après que 40 soldats eurent trouvé la mort dans une double attaque terroriste près de la frontière du Burkina Faso.

L'organisation terroriste autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech) a revendiqué samedi l'attaque d'Indelimane dans un communiqué



signé de sa «Province Afrique de l'Ouest», ainsi que la pose d'une bombe artisanale dans la même zone qui a tué un soldat français de l'opération Barkhane. Face aux attaques, le président malien a dit avoir ordonné récemment pour l'armée l'élaboration d'un «nouveau concept opérationnel qui donne une part importante à l'offen-

sive». Le soutien des forces étrangères, française, africaine et onusienne déployées au Mali «nous est plus que jamais nécessaire et c'est pourquoi je demande à ce que nous ne nous trompions pas d'ennemis», a-t-il dit, en écho évident aux voix qui s'élèvent contre la présence de troupes étrangères dans le pays.

BURKINA: 5 gendarmes et 5 civils tués dans une attaque dans le Nord

Cinq gendarmes et au moins cinq civils ont été tués lundi lors d'une attaque contre le détachement de gendarmerie de Oursi, localité de la province de l'Oudalan, dans le nord du Burkina, près de la frontière malienne, ont indiqué des sources sécuritaires.

«Plusieurs dizaines d'individus armés ont mené une attaque contre le détachement de gendarmerie basé à Oursi lundi vers 03h00 (locales et GMT)», a indiqué une source sécuritaire.

«Après plusieurs heures d'échanges de tirs, les assaillants ont réussi à pénétrer

dans le camp. Malheureusement on a perdu cinq gendarmes», a précisé la même source.

Selon une autre source sécuritaire, au moins cinq civils - des travailleurs d'une société privée - ont également été tués.

«Un renfort a été déployé sur les lieux mais les assaillants s'étaient déjà repliés, après avoir également occasionné de nombreux dégâts matériels», dont notamment l'incendie d'un pickup militaire. Selon plusieurs autres sources concordantes, les assaillants ont également emporté un «important

stock d'armement et incendié divers matériels».

Cette attaque survient la veille d'une rencontre à Ouagadougou du conseil des ministres du G5 Sahel -- dont le Burkina Faso assure la présidence -- sur la mise en œuvre de décisions prises lors d'un sommet extraordinaire tenu à la mi-septembre dans la capitale burkinabé.

Dimanche quatre personnes, dont le député-maire de Djibo, grande ville du nord du Burkina Faso et chef-lieu de la province du Soum, ont été tuées dans une embuscade sur l'axe

Djibo-Namssiguia, toujours dans le nord du pays.

Le Burkina Faso est pris depuis près de cinq ans dans une spirale de violences attribuées à des mouvements terroristes, certains affiliés à Al-Qaïda et d'autres au groupe autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech). Depuis début 2015, les attaques terroristes, de plus en plus fréquentes et meurtrières, en particulier dans le nord et l'est, ont fait près de 649 morts selon un comptage de médias et occasionné près de 500.000 déplacés internes et réfugiés, selon l'ONU.

GUINÉE-BISSAU: Le Conseil de sécurité appelle à la tenue de la présidentielle à la date convenue

Le Conseil de sécurité de l'ONU a appelé, lundi, l'attention des acteurs politiques en Guinée-Bissau sur la nécessité de tenir l'élection présidentielle le 24 novembre 2019 «comme convenu».

Dans une déclaration présidentielle, adoptée à l'unanimité de ses membres, le Conseil a rappelé que l'objectif est de conclure le cycle électoral et ainsi permettre une transition pacifique du pouvoir à un président élu. Cette déclaration intervient après les faits politiques intervenus récemment en Guinée-Bissau pour lesquels le Conseil se déclare «profondément préoccupé» et qui ont donné lieu à des communiqués de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union africaine, respectivement les 29 et 30 octobre 2019, que le Conseil déclare «appuyer sans réserve». José Mario Vaz, président sortant de Guinée-Bissau, élu en 2014, avait limogé le 28 octobre le Premier ministre Aristides

Gomes et son gouvernement, avant de nommer le lendemain, Faustino Imbali, nouveau chef de gouvernement avec une équipe de 17 ministres et 14 secrétaires d'Etat.

Dans le texte, le Conseil de sécurité fait également référence à la décision prise par les chefs d'Etat de la CEDEAO le 29 juin dernier, et demande à tous les acteurs de la Guinée-Bissau de la respecter intégralement.

Cette décision mentionnait le plein et entier soutien de la CEDEAO au Premier ministre de la Guinée-Bissau, Aristides Gomes et à son gouvernement.

Le Conseil, précise le texte, demande au président de la Guinée-Bissau, José Mario Vaz, et le gouvernement dirigé par le Premier ministre, Aristides Gomes, chargé de la conduite du processus électoral, à régler leurs différends dans un esprit de respect et de coopération. Aux acteurs politiques du pays, le Conseil «engage à faire preuve de la plus grande retenue, à s'abstenir

de toute forme de violence ou d'incitation à la haine et à recourir au dialogue comme seul moyen de régler leurs différends et de préserver la paix et la stabilité dans le pays».

En ce qui concerne les forces de défense et de sécurité, le Conseil de sécurité se félicite qu'elles maintiennent une stricte neutralité et évitent une ingérence dans les affaires politiques, les engageant vivement à continuer de faire de même pendant le processus électoral et politique et au-delà.

Enfin, les Quinze rappellent à tous les acteurs que son éventuel réexamen du régime de sanctions en vigueur dépendra de leur bonne conduite ainsi que de celle d'autres acteurs politiques.

L'instance exécutive de l'ONU prévient qu'elle envisagera de prendre les mesures adéquates contre ceux qui compromettent la stabilité de la Guinée-Bissau, conformément à ses résolutions sur le pays.

NUCLÉAIRE: L'Iran reprend l'enrichissement d'uranium, reste engagé dans les négociations

L'Iran a annoncé mardi la reprise des activités d'enrichissement d'uranium qu'il avait gelées dans le cadre de l'accord international conclu à Vienne en 2015, réduisant encore un peu plus ses engagements sur son programme nucléaire en raison d'un arsenal de sanctions américaines qui le privent des bénéfices économiques escomptés, tout en maintenant ouverte la voie des négociations.

L'Iran va reprendre ses activités d'enrichissement d'uranium dans son usine de Fordo (à quelque 180 km au sud de Téhéran) gelées conformément à l'accord de Vienne, a déclaré le président iranien Hassan Rohani dans un discours à l'occasion de l'inauguration d'une pépinière d'entreprises à Téhéran.

Aux termes de cet accord, a-t-il rappelé, l'Iran stocke à Fordo 1.044 centrifugeuses de première génération IR-1 qui tournent à vide.

«À partir de demain, nous commencerons à injecter du gaz (hexafluorure d'uranium) à Fordo», a-t-il ajouté, en faisant référence au procédé utilisé pour produire de l'uranium enrichi en isotope 235 à partir de ces machines.

Il s'agit de la «quatrième étape» du plan de réduction des engagements iraniens en matière nucléaire lancé en mai en réaction au retrait des Etats-Unis, un an plus tôt, de l'accord de Vienne, a indiqué M. Rohani.

M. Rohani a précisé que les centrifugeuses de Fordo resteraient sous le contrôle de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), comme le reste des activités nucléaires de l'Iran, soumis au régime d'inspection le plus strict jamais mis en place par cet organe de l'ONU.

Aux termes de l'accord de Vienne, Téhéran a accepté de réduire drastiquement ses activités nucléaires afin de garantir leur caractère exclusivement civil en échange de la levée d'une partie des sanctions internationales asphyxiant son économie.

Le retrait unilatéral des Etats-Unis de l'accord et la politique de «pression maximale» contre Téhéran notamment par le biais d'un arsenal de sanctions régulièrement étendues prive l'Iran des bénéfices économiques qu'il escomptait de l'accord de Vienne.

Téhéran demeure attaché à la survie de l'accord

Et Téhéran reste engagé dans «les



négociations en coulisse que nous avons avec certains pays» en vue de trouver une solution, a encore déclaré le président iranien, en faisant allusion aux efforts diplomatiques engagés pour tenter de sortir de l'impasse sur la question nucléaire iranienne.

Mais «le monde doit savoir que la grande nation d'Iran est résistante: elle résiste et elle négocie en même temps», a-t-il dit. «Nous maintenons ouverte la voie de la négociation» et, «dans les deux mois qui viennent, nous négocierons encore», a ajouté le président, disant espérer une solution permettant à l'Iran de «vendre facilement (son) pétrole» et d'accéder au système financier international.

Dans ce cas, «nous (...) reviendrons complètement à la situation précédente», a-t-il assuré.

Au cours des trois premières étapes de sa riposte au retrait américain de l'accord de Vienne, l'Iran a commencé à produire de l'uranium enrichi à un taux supérieur à la limite de 3,67% prévue par ce texte, s'est affranchi de la limite de 300 kilos que celui-ci impose à ses stocks d'uranium faiblement enrichi, et a mis en production des centrifu-

geuses avancées. La République islamique d'Iran assure rester attachée à la survie de l'accord et être prête à revenir à l'application complète de ses engagements dès lors que les autres parties (Chine, France, Grande-Bretagne, Russie et Allemagne) respecteront les leurs, en prenant des mesures concrètes pour satisfaire ses demandes.

L'Iran exige tout particulièrement de pouvoir exporter son pétrole alors que les sanctions américaines, de par leur caractère extraterritorial, lui ont fait perdre la quasi-totalité de ses clients traditionnels.

Les autres parties à l'accord estiment que chaque réduction supplémentaire des engagements iraniens rend plus difficile le sauvetage de l'accord, mis initialement en danger par le retrait américain.

Lundi, l'Iran a indiqué avoir nettement accéléré son rythme de production d'uranium faiblement enrichi au cours de deux derniers mois, et obtenir désormais 5 kg par jour de cette matière.

Téhéran se limite à ce stade à produire de l'uranium enrichi à 4,5% maximum, très loin des 90% nécessaires pour une utilisation militaire.

SYRIE: Près de 28.000 enfants originaires d'une soixantaine de pays toujours bloqués dans le nord-est de la Syrie

Près de 28.000 enfants originaires d'une soixantaine de pays, sont toujours bloqués dans le nord-est de la Syrie en crise, rapportent mardi, des médias, citant le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF). Selon un récent rapport de l'UNICEF, «près de 80 % de ces enfants ont moins de 12 ans et la moitié a moins de 5 ans, alors qu'au moins 250 garçons, dont certains n'ont que neuf ans, se trouvent en détention».

Le nombre réel pourrait être beaucoup plus élevé, avertit l'agence onusienne, ajoutant que le rapatriement de ces enfants et de leur familles est une priorité à cause de la dernière escalade dans le nord-est du pays. L'Agence onusienne s'inquiète également de la situation des enfants étrangers et des dizaines de milliers d'enfants syriens qui luttent pour survivre dans des conditions de plus en plus difficiles dans les camps et centres d'hébergement en Syrie, précisant que 40.000 enfants nouvellement déplacés dans le nord-est de la Syrie «sont extrêmement vulnérables et ont un besoin urgent d'être protégés».

Les enfants ne devraient pas être détenus uniquement en raison de liens familiaux présumés avec des groupes armés ou de l'appartenance de membres de la famille à des groupes armés, précise la même source, ajoutant que les enfants, s'ils sont soupçonnés d'avoir commis un crime, devraient être traités «conformément aux principes de la justice pour mineurs», l'accent étant mis sur leur réadaptation et leur retour à la vie civile. «Notre message aux gouvernements est sans équivoque : L'intérêt supérieur de l'enfant devrait être une considération primordiale en tout temps», conclut le rapport de l'UNICEF, qui appelle à une action urgente de la part des Etats membres et des parties au conflit.

Nouvelle patrouille turco-russe dans le nord du pays

Une nouvelle patrouille conjointe turco-russe a été effectuée mardi dans le nord de la Syrie, le président turc Recep Tayyip Erdogan estimant que les milices kurdes ne s'étaient pas complètement retirées de ce secteur. «La deuxième patrouille conjointe terrestre (...) a commencé dans la région d'Ain al-Arab (Kobané) à l'est de l'Euphrate», a indiqué le ministère turc de la Défense dans un communiqué, relayé par des médias. Ces patrouilles doivent s'assurer du retrait de la milice kurde des Unités de protection du peuple (YPG), aux termes d'un accord conclu le 22 octobre à Sotchi entre M. Erdogan et son homologue russe Vladimir Poutine.

La première patrouille russo-turque avait eu lieu le 1er novembre.

La Turquie entend mettre en place une «zone de sécurité» d'une trentaine de km de profondeur le long de sa frontière pour séparer celle-ci des YPG, qu'elle qualifie de «terroristes» mais qui sont alliés aux pays occidentaux dans la lutte contre le groupe terroriste autoproclamé «Etat islamique» (EI/Daech).

L'accord avec la Russie et un autre accord conclu le 17 octobre avec Washington ont permis l'arrêt d'une offensive que la Turquie avait lancée le 9 octobre contre les forces kurdes. A la faveur de cette offensive, la Turquie a pu étendre sa présence dans le nord de la Syrie, s'emparant d'une bande frontalière de 120 kilomètres entre les localités de Tal Abyad et Ras al-Ain. Aux termes de l'accord de Sotchi, Moscou s'est engagé à faire partir les YPG des secteurs non contrôlés par la Turquie, en coordination avec l'armée syrienne, et à lancer des patrouilles conjointes avec l'armée turque en territoire syrien. M. Erdogan a toutefois estimé mardi que les forces kurdes ne s'étaient pas complètement retirées des zones frontalières à ce jour. «Nous savons qu'il y a toujours des terroristes à l'intérieur des frontières de la zone de sécurité que nous avons délimitées. Sachez que personne ne pourra nous tromper en disant «Nous avons fait sortir les terroristes de là, ces zones ont été nettoyées des terroristes», a-t-il dit lors d'un discours à Ankara devant les députés de son parti. «De toute façon, quand il (le président américain Donald Trump) dit «J'aime beaucoup le pétrole», qu'y a-t-il là-bas ? A côté du pétrole, il y a les terroristes avec lesquels il va l'exploiter», a-t-il ajouté.

APS

CAMBODGE: Sécurité renforcée avant un retour probable de l'opposant Sam Rainsy

Le Cambodge a déployé des troupes à sa frontière avec la Thaïlande et procédé à des exercices à balles réelles, ont annoncé les autorités à quelques jours d'un possible retour de l'opposant en exil Sam Rainsy. M. Rainsy vit en exil depuis 2015, se disant victime de «procès politiques» dans son pays, où il risque jusqu'à 30 ans de prison.

Rainsy a affirmé qu'il effectuerait un retour en grandes pompes le 9 novembre, jour de fête nationale au Cambodge.

«Nos troupes sont en place à la frontière thaïlandaise», a déclaré lundi soir aux journalistes le



ministre de la Défense Tea Banh. «Nous considérons cela comme une tentative de coup d'Etat» a-t-il ajouté, en référence au retour de Sam Rainsy, qui pourrait tenter de passer par la Thaïlande.

Des exercices de tir à

balles réelles ont été effectués dans les régions frontalières, a précisé un porte-parole du gouvernement.

Mais selon les observateurs, il est peu crédible que Sam Rainsy prenne le risque d'un retour dans

son pays sans avoir d'abord passé un accord de compromis avec Hun Sen.

Co-fondateur du Parti du salut national du Cambodge (PSNC) désormais dissout, Rainsy a longtemps été hostile au Premier ministre Hun Sen avant de s'exiler en France.

Son parti avait réalisé une percée aux élections générales de 2013, remportant 55 sièges sur 123, avant d'être dissout par la Cour suprême du pays.

Des figures de l'opposition avaient été arrêtées, dont l'autre co-fondateur du PSNC Kem Sokha, toujours en résidence surveillée.

SILA-2019 : Hommage à Abdelkader Alloula, l'intellectuel à l'écoute de sa cité

Un hommage appuyé a été rendu, lundi à Alger, au dramaturge et homme de théâtre, Abdelkader Alloula, à travers une évocation de son parcours exceptionnel d'intellectuel en perpétuelle écoute de sa cité, soucieux de donner à la pratique du 4e art, les outils didactiques nécessaires qui lui permettent de répercuter sur les planches, la réalité et les préoccupations de la société algérienne.

Invitée à une rencontre en marge du 24e Salon international du livre d'Alger (Sila), sur l'œuvre «inachevée» de Abdelkader Alloula, la professeure et spécialiste de la littérature maghrébine, Najet Khadda a estimé que celui qui se voyait déjà, «héritier d'Ould Abderrahmane Kaki et Kateb Yacine», avait «mis en place une réelle réflexion théorique sur le théâtre algérien», saisissant dès le départ, la nécessité d'«adapter» sa formation faite dans les «méthodes occidentales» à «sa propre culture».

Faisant part de la vision du dramaturge par rapport aux notions de, l'espace, le temps et l'action, trois éléments constituant la règle des trois unités dramaturgiques, l'oratrice, soutenant son propos par une série d'anecdotes vécues par Alloula, a évoqué le souci de celui-ci, à s'imprégner du «terrain» pour, a-t-elle dit, «esquisser l'identité et l'essence du Théâtre algérien».

S'appuyant sur une expérience vécue par l'homme de théâtre, où des paysans, venus assister à une de ses représentations en pleine montagne, loin du modèle de l'architecture du «théâtre à l'italienne», ont mis les chaises de côté pour s'asseoir à même le sol et en forme arrondie, ont provoqué l'imaginaire du metteur en scène qui adoptera la «Halqa» comme premier «trait» du théâtre qu'il recherche. C'est avec «El Ajwed», passant par «Legwal» que Abdelkader Alloula, poursuit Najet Khadda, parvient, après de longues recherches, à une conception d'une scénographie minimaliste, quasiment sans décor, faite d'une combinaison judicieuse de la «halqa et l'architecture du théâtre à l'italienne». La disposition du public en forme de cercle, incitera le comédien Alloula à tirer profit de cette proximité pour créer le personnage du «Gouwal», qui apparaît après un brouhaha provoqué par des comédiens en déplacements dans tous les sens, puis qui s'arrêtent et se taisent brusquement. Dans ce bel élan de recherche, Alloula ira jusqu'à faire participer quelques spectateurs, auxquels seront confiées les premières répliques du spectacle qui poseront les termes du sujet à traiter et



mettront en situation le public, explique encore la conférencière. A chaque représentation, ses enseignements et les différentes expériences vécues en temps réel par le dramaturge avec le public, aiguiseront davantage son sens de l'observation, lui permettant ainsi de saisir la prépondérance de la «temporalité de la prestation» (temps présent), sur celle de l'auteur de l'œuvre originelle, ajoute l'intervenante. Et c'est avec le verbe, le texte, la langue dialectale «châtée» et la poésie du Melhoun, considérés par le «Géant des planches», comme des éléments «importants» dans la dramaturgie, que Najet Khadda, conclura sa contribution, racontant à l'auditoire l'anecdote qui conduira Alloula à se défaire de la linéarité dans le déroulement d'une trame faisant de l'interaction avec les spectateurs une de ses priorités, et à s'investir dans

l'un des plus importants chantiers de son œuvre: la quête de la «langue intermédiaire», à travers une recherche approfondie et minutieuse de la parole juste, puisée du terroir et à la portée de tous. L'écrivain et romancier sénégalais, Pape Samba Kane, deuxième invité à rendre hommage à Abdelkader Alloula, disparu le 14 mars 1994, victime d'un attentat terroriste, soulignera la ressemblance, dans l'un des genres de théâtres au Sénégal, de la disposition en cercle du public, avec celle pratiquée dans la Halqa, confirmant l'importance du rôle de l'interaction des comédiens avec le public» dans ce genre de configuration. Des rencontres sur l'histoire, la littérature, la bande dessinée et l'édition, entre autres, sont programmées en marge du 24e Sila qui se poursuit jusqu'au 9 novembre au Palais des expositions des Pins-Maritimes.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE DJELFA
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
Code fiscale : 0.002 1701.50020 69 DEP

APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE DE CAPACITÉS MINIMALES N° 89/2019

La Direction des équipements publics de la Wilaya de Djelfa lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales pour la maîtrise d'œuvre étude pour la réalisation d'un **HÔPITAL 120 REMPLACEMENT A HASI BAHBAH**

- Ne sont éligibles au présent appel d'offre que, bureaux d'études des architectes ou groupement momentané solidaire des architectes (libérale) satisfaisant obligatoirement aux capacités suivantes:

- * **Capacités professionnelles**: avoir aux capacités suivantes
 - L'agrément de l'année 2019
 - Une copie de l'existence commerciale demandée délivrée par l'inspection des impôts.
- * **Capacités financières**: avoir une moyenne de chiffres d'affaires de 8 000 000.00 DA minimum durant les quatre dernières années 2015/2016/2017/2018.

* **Capacités techniques**: avoir étudié au minimum

- un projet catégorie «D» ou plus tous les secteurs
- ou un projet catégorie «D» ou plus secteur santé ou plus

 conformément à l'arrêté interministériel N° 17 du 15 mai 1988 portant modalités d'exercice et de rémunération de la maîtrise d'œuvre en bâtiment modifié et complété.

- Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges gratuitement auprès de la Direction des équipements publics de la Wilaya de Djelfa cité Berrebih Djelfa - bureau des marchés.

L'offre est à déposer conformément au cahier des charges sous enveloppe principale scellée ne comportant aucune inscription extérieure autre que l'objet de l'avis d'appel d'offre, le nom et l'adresse du maître de l'ouvrage, et la mention Soumission à ne pas ouvrir, cette enveloppe scellée identifiée :

- 6) * PLI A : Offre candidature** : abritera les pièces suivantes en cours de validité:
- 1-Déclaration de candidature selon le modèle joint au présent cahier des charges renseignée (remplie, signée, cachetée et datée).
 - 2-Déclaration de probité selon le modèle joint au présent cahier des charges renseignée (remplie, datée, cachetée et signée).
 - 3-Copie de l'agrément de l'année 2019
 - 4-Copie du statut de sociétés
 - 5-Une copie de l'existence commerciale délivrée par l'inspection des impôts.
 - 6-Dépôt des comptes sociaux.
 - 7 . Tout document permettant d'évaluer les capacités des candidats.
- a - Un état des moyens humains avec pièces justificatives (Diplôme, CV, Attestation de travail, attestations d'affiliation à la CNAS valides)
- b -Références professionnelles justifiées par des attestations de bonne exécution délivrées par les maîtres d'ouvrages concernés.
- c- Capacités financières : moyens financiers justifiés par des bilans ou C20 et les références bancaires.
- 8-casier judiciaire du gérant.
- 9- Attestation de visite du site dûment signé par le soumissionnaire .

2) * PLI B : Offre technique (offre technique + prestation) : ce l'enveloppe est contient trois enveloppes séparées et cachetées comme suit :

A - Enveloppe N°01 offre technique :

*Une déclaration à souscrire (selon le modèle ci-joint): renseignée, signée et cachetée et datée par le soumissionnaire

* Le cahier des charges paraphé portant la mention manuscrite (lu et accepté)

* une mémoire technique justificative

B* Enveloppe N°02 PRESTATON est contient : a)- DOSSIER GRAPHIQUE
b)- Pièces écrites

C* Enveloppe N°03 : L'enveloppe de l'anonymat
3) * PLI C : Offre financière : l'enveloppe dénommée « Offre financière»

4) Dépôt d'offres : L'offre devra être déposée dans les délais requis à l'adresse ci après : Direction des Equipements Publics -DEP- service des marchés Cité Berrebih DJELFA

La date de dépôt des offres est fixée au **35 jour de 8 h à 14 h** qui court à partir de la première publication de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP, si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date de dépôt est reportée jusqu'au jour ouvrable suivant,

L'ouverture des plis des offres candidature et se fera en séance publique et aura lieu le jour coïncidant avec la date de dépôt des offres à 14 h au siège de la direction des Equipements Publics

Le présent avis tient lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à l'ouverture des plis.

SILA-2019 :

Lecteur cherche livre sportif désespérément

Les publications sur le sport affichent une présence timide à la 24e édition du Salon international du livre d'Alger (SILA, 31 oct - 9 nov), où peu de titres édités aussi bien par des écrivains de métier que par des journalistes sportifs, sont proposés aux visiteurs.

L'évidence, la formule « Cherche livre sportif désespérément » s'impose d'elle-même, après une virée dans les différents stands du salon-2019, en quête de nouveaux ouvrages sur le sport algérien. Une réalité amère qui laisse parfois le lecteur amateur des sujets liés au sport. La rareté des publications sur le sport a été manifeste depuis déjà plusieurs éditions du SILA, à l'exception de quelques ouvrages qui se comptent sur le bout des doigts, comme c'est le cas d'ailleurs cette année. « Ahcène Lalmas, la légende » du journaliste sportif Yazid Ouahib et « VAR : les histoires secrètes des Champions d'Afrique » de son confrère Nedjmeddine Sidi-Athmane, sont les deux nouveautés au titre des publications-2019. Ce constat a d'ailleurs été confirmé, à l'APS, par des professionnels du secteur de l'édition et de la publication.

Pour le représentant de Casbah-Editions, Abderrahmane Ali Bey, « les ouvrages sur le sport ont été globalement ignorés par le passé, puisque très peu de livres ont été édités depuis l'indépendance du pays (...) Je me rappelle des publications de Hamid Grine (journaliste et ancien ministre de la Communication) qui a écrit sur l'équipe nationale de football et sur quelques joueurs des années 1980 ».

En revanche, il constate actuellement un « intérêt grandissant chez les journalistes pour l'écriture

dans le domaine du sport qui reste un secteur très prisé, en témoigne l'engouement suscité autour du livre « Ahcène Lalmas, la légende ». Le représentant de Casbah-Editions souhaite que les sportifs, eux également, y apportent leur contribution et écrivent sur leur carrière sportive et leurs performances.

Des lecteurs en visite au salon du livre-2019 n'ont pas caché leur frustration devant la rareté des publications sur le sport. « Les livres sur le sport sont quasi-absents en raison, à mon avis, de l'intérêt des auteurs, accordé plutôt à d'autres domaines, autre que le sport », selon l'analyse d'Abdeslam, un visiteur. Il se déclare ravi, toutefois, de découvrir les deux nouveaux livres sur Lalmas et les « Verts », écrits par deux produits de la presse sportive, spécialistes du football.

De son côté, le représentant des Editions Numidia, Mourad Heouas, a attribué le manque de publications sportives à l'« absence d'initiatives de la part des écrivains (...) Notre première expérience dans ce domaine a été réalisée avec « VAR : les histoires secrètes des Champions d'Afrique » pour lequel nous avons noté un engouement des lecteurs. Nous encourageons, dans ce cadre, les jeunes éditeurs à nous proposer leurs produits dont le contenu sera par la suite apprécié à sa juste valeur par le lecteur ».



Ouahib et Sidi-Athmane en tête d'affiche

Devant la rareté des livres sportifs sur les étals, c'est l'ouvrage du journaliste Yazid Ouahib qui a accaparé l'attention des puristes, surtout que ce livre relate l'histoire du « meilleur footballeur algérien de tous les temps ».

Il s'agit du premier ouvrage dans la longue carrière du journaliste sportif d'« El Watan » qui a déclaré à l'APS avoir commencé par effectuer un long travail d'investigation, avant de procéder à la rédaction de cet ouvrage.

« L'idée d'écrire ce livre avait germé dans mon esprit dès les années 1990. C'est d'ailleurs à ce moment-là que j'avais réalisé un long entretien avec feu Ahcène Lalmas, sur deux jours. Outre les données que j'ai recueillies directement au-

près de lui, j'ai poursuivi l'investigation avec des gens de son entourage », a expliqué l'homme aux 41 ans dans le domaine de la presse.

« Je me suis intéressé à toutes les personnes qui ont côtoyé Lalmas, de près ou de loin, depuis sa scolarité jusqu'à l'après-carrière footballistique.

C'est auprès d'elles que j'ai recueilli compléments d'information, anecdotes et histoires drôles », a-t-il poursuivi. Interrogé sur l'« absence » de certains confrères à éditer des livres, alors qu'ils ont le bagage pour le faire, Ouahib a considéré que c'était « par manque de temps ».

« Des années 1990 à aujourd'hui, entre interviews, recherche d'information et rédaction, j'ai mis près de trente ans pour finaliser ce livre sur Lalmas. Je pense que la plupart des confrères sont trop

occupés par leur travail de journalistes pour trouver le temps de se consacrer à l'édition d'un livre », a-t-il estimé. Ouahib a néanmoins profité de l'occasion pour encourager ses confrères à éditer, « même s'il s'agit de petits ouvrages ne dépassant pas les 150 pages », car selon lui, ce n'est pas la quantité qui compte, mais la qualité, « et il se trouve que certains sujets méritent vraiment d'être abordés, même de manière courte ».

Le livre sportif n'a pas attiré que « les gens du domaine » comme en témoigne la présence de la Dr en sociologie, Mounia Chaker, venue s'offrir l'ouvrage du journaliste sportif Sidi-Athmane sur l'équipe nationale : « C'est mon premier livre sportif et je reconnais l'ouvrage acquis beaucoup plus par curiosité ».

« Tout le monde avait écrit sur l'exploit réalisé par notre équipe nationale en Egypte et j'ai fait de même, mais en choisissant un angle d'attaque différent, celui des anecdotes et coulisses dont personne n'avait parlé », a relaté Sidi-Athmane, assurant que l'« engouement » suscité par son ouvrage l'encourage à être plus prolifique.

Par ailleurs, certains ouvrages déjà parus, comme « Rachid Mekhloufi : une portion de ciel bleu dans le monde du football », ou encore « Salima Souakri : ceinture noire, cœur blanc » ont été réexposés à l'occasion de ce 24e salon.

PUBLICITÉ

Le roman et le témoignage historique, principales tendances éditoriales

Le roman, le livre d'histoire et le témoignage constituent cette année encore la principale tendance des nouvelles publications proposées au 24e Salon international du livre d'Alger (Sila), un événement faisant office de rentrée littéraire en Algérie, en l'absence de grands noms de la littérature algérienne d'expression francophone.

Cette année de jeunes auteurs à succès redonnent rendez-vous à leur public à l'instar de Kaouther Adimi qui revient avec « Les petits de Décembre » publié chez Barzakh après le succès de « Nos richesses » ou encore Akram El Kébir qui signe « Les fleuves impossibles » chez Apic après avoir publié « Au secours Morphée » en 2018.

Lynda Chouiten, auteure en 2018 de « Le roman des pôv' cheveux » revient, pour sa part, avec un nouveau roman intitulée « Une valise » paru aux éditions Casbah qui proposent aussi de nouveaux romans comme « La rancune » de Nadjib Stambouli, « Aux portes de Cirta » de Mohamed Abdallah, « L'ensorcelée » de Abderrazek Bensalah, ou encore « Drame aux Zibans » de Abdelaziz Grine.

L'écrivaine et poétesse Rabia Djelti signe cette année l'une de ses rares pu-

blications en langue française intitulée « Les ailes de Daouya » chez Barzakh. Cependant de grands noms de la littérature francophone, habitués de cet événement, ont brillé par leur absence au Sila 2019.

De nombreuses publications accompagnent le paysage politique et social en Algérie sous forme de témoignage, récits journalistiques ou même roman à l'image du dernier né de Mohamed Benichou « Casa del Mouradia » publié aux éditions Koukou, de l'ouvrage collectif « La révolution du sourire », comptant des témoignages de femmes et hommes de lettre, paru aux éditions Frantz Fanon, « La révolution du 22 février » de Mahdi Boukhalfa et « Aux sources du Hiram » de Rachid Sidi Boumedine publiés chez Chihab.

L'histoire, un thème constant

Comme chaque année depuis 2012, le livre d'histoire et les mémoires d'auteurs de la guerre de libération nationale se taillent une part notable dans les catalogues de différentes maisons d'éditions.

Chez Chihab, Djillali Leghima revient sur son parcours de militant dans « L'émigration dans la révolution algérienne, par-

cours et témoignages », au même titre que Mohamed Issiakhem qui signe « Mémoires d'un insoumis », ou encore Abdelkader Kara qui propose aux lecteurs « Mémoires d'un combattant de la base de l'est ».

Pour sa part le politologue Nedjib Sidi Moussa propose un nouvel essai, « Algérie, une autre histoire de l'indépendance » chez Barzakh alors que Messaoud Djennas s'intéresse au mouvement national entre 1920-1954 dans « De l'Emir Khaled au 1er novembre 1954 » paru chez Casbah.

A signaler également « Mère des cités » de Mustapha Bouchareb, un roman dans le genre polar édité chez Chihab et le récit de Souad Labbize « Enjamber la flaque où se reflète l'enfer » (Ed Barzakh) qui rompt le silence sur le viol, la douleur de la victime et le déni du bourreau.

Des recueils de poésie sont également proposés aux lecteurs dont « Témoignes ô, rimes! » de Fateh Agrane et « Poèmes d'août » de Amin Khan publiés tous deux par éditions El Kalima, outre la traduction vers le français de l'anthologie poétique de Mahmoud Darwich, parue chez Barzakh.

APS

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE BOUMERDES
DAIRA DE KHEMIS-EL-KHECHNA
COMMUNE DE HAMMEDI
N° 2959/SG/2019
N° d'identification Fiscal (NIF): 3537001

Avis s'appel d'offre National Ouvert avec Exigence de Capacités Minimales N° 19/ 2019

Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Hammédi, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert avec exigence de capacités minimales pour l'opération suivante :

Prestation de Service Relative au Transport Scolaire des Elèves

Les Entreprises intéressées par le présent avis d'appel d'offres peuvent se rapprocher du Bureau des Marchés pour retirer les Cahiers des charges contre un paiement de Deux Mille Cinq Cent 2 500,00 DA au compte du trésorier inter communal de khemis el khechna.

Les Offres accompagnées des pièces administratives, exigées par le Cahier des Charges, doivent être déposées sous triple enveloppes distinctes à savoir :

- 1- La déclaration de candidature dûment remplie, datée, signée avec cachet selon modèle ci-joint.
- 2- La déclaration de probité dûment remplie, datée, signée avec cachet selon modèle ci-joint.
- 3- Le statut de l'entreprise pour les SARL, SNC, EURL, ou SPA. (Copie).
- 4- Copie des documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.
- 5- Copie du Registre de commerce dans le domaine.
- 6- Copies des cartes grises et des contrats d'assurance en cours de validité ainsi que les documents justifiant leur contrôle technique (copies) et contrat de location notarié en cours de validité pour les bus en location, accompagnés d'un état selon modèle ci-joint portant toutes les informations nécessaires (matricule, âge du bus, nombre de places ...)
- 7- Les Attestations d'affiliation CNAS Année 2019 pour les chauffeurs utilisés plus copies de leurs permis de conduire
- 8- Relevé d'identité bancaire (RIB)

B- Offre technique :

- 1- La déclaration à souscrire dûment remplie, datée, signée avec cachet selon modèle ci-joint.
- 2- Le cahier des charges daté, signé avec cachet portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté »
- 3- L'offre financière :

C- Offre financière :

- 1- L'offre financière contient :
 - 1- La lettre de soumission dûment remplie, datée, signée avec cachet selon modèle ci-joint.
 - 2- Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé avec cachet.
 - 3- Le détail quantitatif et estimatif dûment rempli, daté et signé avec cachet.
- Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'offre ainsi que la mention « dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière » selon le cas. Les enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à ouvrir par la commission d'ouverture des plis, et d'évaluation des offres. Appel d'offres N° 19/2019 l'objet de l'appel d'offre. » et adressée à monsieur le président de l'assemblée populaire communale de Hammédi.
- Les offres doivent être déposées au bureau des marchés publics de la commune de Hammédi le dixième (10) jour de 08h :00 à 11h :00 du matin à compter à partir de la date du premier affichage de l'Avis d'appel d'offres dans le BOMOP, la presse ou le portail des marchés publics.
- L'ouverture des plis se déroule en séance ouverte le jour de dépôt des offres à la salle de réunion de la commune à 11h : 15 mn les soumissionnaires sont invités à y assister.
- Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant trois (03) mois augmentés de la durée de préparation des offres, compté de la date de dépôt.

7E MARATHON DES OLIVIERS : Trois victoires algériennes à Sfax (Tunisie)

Les athlètes algériens se sont illustrés lors de la 7e édition du marathon international des Oliviers organisé dimanche à Sfax (Tunisie).

D'abord, l'Algérien Hachemi Abed a remporté la course phare du marathon (42,195 km) en 2h 44 min 59 sec, devançant au classement le Français Hussein Philippe (3h 39 min 16 sec) et le Tunisien Slim Bejaoui (3h 54 min 07 sec).

Au semi-marathon, les Algériens Hocine Hallouf (1h 12 min 57 sec) et Hassan Hallouf (1h 12 min 29 sec) se sont adjugés les deux premières places devant le Tunisien Khali Soltani.

Une autre victoire à l'actif de l'Algérie, grâce à Ali Rakkhalou vainqueur de la course de 10 kms en 33 mi 45 sec.

De son côté, l'Algérienne Linda Hamiane s'est classée 3e au semi-marathon (dames) en 1h 46 min 55 sec, derrière les Tunisiennes Chafia Hendaoui (1h 40 min 19 se) et Leïla Annabi (1h 43 mi, 48 sec).

Chez les dames, le marathon a été remporté par la Tunisienne Mahboubia Belgacem qui a dominé l'épreuve en 4h 17 min 58 sec, devant ses compatriotes Sirine Mejri (même temps) et Rania Houas (4h17 min 59 sec).

Les classements: Marathon:

Hommes

1. Hachemi Abed (ALG) 2h 44 min 59 sec
2. Hussein Philippe (FRA) 3h 39 min 16 sec
3. Slim Bejaoui (TUN) 3h 54 min 07 sec

Dames

1. Mahboubia Belgacem (TUN) 4h 17 min 58 sec
2. Sirine Mejri (TUN) même temps
3. Rania Houas (TUN) 4h 17 min 59 sec

Semi-marathon: Hommes:

1. Houcine Halloufi (ALG) 1h 12 min 57 sec
2. Hassan Halloufi (ALG) 1h 12 min 59 sec
3. Khalil Soltani (TUN) 1h 13 min 52 sec

Dames

1. Chafia Hendaoui (TUN) 1h 40 min 19 sec
2. Leïla Annabi (TUN) 1h 43 min 48 sec
3. Linda Hamiane (ALG) 1h 46 min 55 sec

10 km: Hommes

1. Ali Rakkhalou (ALG) 33 min 45 sec
2. Abderrahim Zahoui (TUN) 34 min 13 sec
3. Farès Dabaya (TUN) 35 min 01 sec

Dames

1. Chahira Barghouthi (TUN) 58 min 44 sec
2. Raouia Triki (TUN) 59 min 51 sec
3. Mariem ben Kraiem (TUN) 1h 02 min 16 sec.

PARA-ATHLÉTISME/MONDIAUX-2019: L'Algérie avec 22 athlètes pour un pronostic de moisson de 18 médailles

Vingt-deux (22) athlètes représenteront l'Algérie aux Championnats du monde de para-athlétisme (handisport), prévus du 7 au 15 novembre à Dubaï, avec le grand défi de ramener une moisson de 18 médailles dont deux en or, selon les pronostics émis par les entraîneurs nationaux.



La délégation algérienne, composée de 37 personnes dont neuf entraîneurs, est à pied d'oeuvre depuis dimanche à Dubaï pour s'acclimater avant d'entrer en lice dans une compétition qui drainera l'élite du para-athlétisme, étant donné qu'elle est qualificative aux Jeux Paralympiques de Tokyo-2020.

D'ailleurs, les organisateurs annoncent une participation record de plus de 1.400 athlètes (hommes et dames) issus de quelque 120 pays.

«Vu la notoriété du para-athlétisme algérien, nos athlètes seront devant le défi d'honorer les couleurs nationales et de revenir avec de bonnes performances.

Les entraîneurs tablent sur un total de 18 médailles dont deux en or.

Ce pronostic a pris en considération la valeur des athlètes et la préparation dont ils ont bénéficié», a indiqué le Directeur technique national (DTN) de la Fédération algérienne handisport (FAH), Mokhtar Gouasmi.

En prévision des Mondiaux, les Algériens ont bénéficié d'une préparation, jugée «insuffisante» par les entraîneurs et athlètes.

La FAH dit elle avoir mis les moyens dont elle disposait pour programmer des stages aux athlètes et leur permettre de préparer les joutes de Dubaï.

«Tous les athlètes concernés par ces Mondiaux ont bénéficié de deux stages à l'étranger (Turquie et Pologne), en plus de stages individuels à la demande des entraîneurs.

Il y a ceux qui ont peu-à-peu fini leur travail au Maroc et en Ethiopie, d'autres ont préféré les commodités et

moyens offerts par les centres de regroupement de Chlef, Annaba, Sétif, Tikjda (Bouira) et Alger», a tenu à éclairer le DTN.

Outre les athlètes connus pour leur palmarès déjà riche en athlétisme, à l'image d'Abdellatif Baka, Nassima Saïfi et Nadia Medjmedj, entre autres, d'autres jeunes ont été intégrés en équipe nationale après avoir tapé dans l'oeil de la DTN qui a voulu les lancer dans le grand bain.

«40% de l'effectif présent à ces Mondiaux est composé de jeunes talents, à l'image de Mehdebe Ahmed, Farhah Walid et Kheilaïfia Salah dont ce sera le baptême du feu», a indiqué Gouasmi, précisant que plusieurs jeunes athlètes algériens ont passé avec succès la fatidique épreuve de classification lors du dernier meeting de Tunis.

Pour le DTN, le rajeunissement de l'effectif dans les différentes disciplines est inévitable «si le handisport algérien veut rester dans le gotha mondial».

«L'avenir appartient à ces jeunes athlètes qui doivent être suivis de près pour éviter leur déperdition, surtout que le niveau de l'athlétisme et même celui des autres disciplines en handisport connaît une évolution rapide et il est devenu très difficile aux athlètes de s'affirmer», a-t-il expliqué.

Afin d'encadrer les athlètes algériens sur place à Dubaï et les mettre dans les meil-

leures conditions possibles pour réaliser les résultats escomptés, la FAH a intégré dans la délégation pas moins de neuf entraîneurs.

A noter que lors de leur dernier regroupement à Alger,

sept des athlètes retenus pour les Mondiaux ont eu une visite inopinée des délégués de l'AMA (Agence mondiale antidopage) pour passer un contrôle, à la veille du départ pour Dubaï.

Le programme des Algériens

Programme des athlètes algériens aux Championnats du monde de para-athlétisme de Dubaï (7-16 novembre), qualificatifs aux Jeux Paralympiques de Tokyo-2020.

7 novembre 2019:

Poids F54/55: Bachir Mourad (qualification+Finale éventuellement)

Poids F33: Kardjena Kamel (qualification+Finale éventuellement)

Disque F56/57: Djelal Safia, Medjmedj Nadia, Nassima Saïfi (qualification)

1500m T46: Samir Nouioua (Finale)

800m T36: Sid Ali Bouzourine (Finale)

100m T51: Mohamed Berrahal (Finale)

1500m T13: Abdellatif Baka (Finale)

8 novembre 2019:

Poids F56/57: Djelal Safia, Medjmedj Nadia, Nassima Saïfi (qualification+Finale éventuellement)

Javelot F57: Medjmedj Nadia (qualification+Finale éventuellement)

Club F32: Gasmî Mounia (qualification+Finale éventuellement)

Longueur T12: Lynda Hamri (Finale)

9 novembre 2019:

Club F31/32: Farhah Salah, Ahmed Mehdebe, Bahlaz Lahouari (Finale)

400m T37: Hamdi Sofiane (séries)

Disque F56/57: Finale

Javelot F12/13: Benallou Bakhta (Finale)

Javelot F46: Boukoufa Achoura (Finale)

Poids F32: Gasmî Mounia (Finale)

12 novembre 2019:

200m T37: Sofiane Hamdi (séries)

13 novembre 2019:

Poids F56/57: Finale

400m T36: Sid Ali Bouzourine (séries)

200m T37: Finale

200m T51: Mohamed Berrahal (Finale)

Poids F32: Amchi Nadjib, Mehdebe Ahmed et Bahlaz Lahouari (Finale)

100m T13: Kheilaïfia Salah (séries+Finale éventuellement)

14 novembre 2019:

400m T36: Finale

Poids F33: Finale

1500m T38: Kraï Abdelkrim (séries)

15 novembre 2019:

1500m T38: Finale

Poids F32/33: Boudjadar Asmahane (Finale).

BASKET/CHAMPIONNAT ARABE DAMES (3^E J): Victoire du GSP devant les FAR du Maroc (78-33)

Les joueuses algériennes du GS Pétroliers se sont imposées devant leurs homologues marocaines des Forces armées royales (FAR) sur le score de 78 à 33, en match comptant pour la 3e journée du groupe A du Championnat arabe féminin des clubs, disputé mardi à Meknès (Maroc). C'est le premier succès des «Pétrolières» dans le tournoi, après la défaite concédée face aux Tunisiennes de l'Espoir sportif du Cap-Bon (65-79), lors de la 1re journée disputée dimanche. Le deuxième match du groupe A, opposé à partir de 15h00 le Chabab Faheys de Jordanie à l'ES Cap-Bon. Le GS Pétroliers jouera son dernier match de poule face au Chabab Faheys, jeudi (15h00). Le groupe B du tournoi regroupe Hussein-Dey Marines (Algérie), le COD Meknès (Maroc), le CS Sfaxien (Tunisie), le Club de Beyrouth (Liban) et Sharjah (Emirats arabes unis). Sur les neuf clubs engagés dans ce tournoi, seul le 5e du groupe B sera éliminé. Les autres formations quant à elles seront toutes qualifiées pour les quarts de finale, prévus samedi prochain.

JO-2020/ATHLÉTISME : La fédération japonaise s'oppose au déplacement du marathon en dehors de Tokyo

La Fédération japonaise d'athlétisme (JAAF) s'est opposée mardi à la décision prise par le Comité olympique international (CIO), de déplacer l'épreuve du marathon des Jeux olympiques JO-2020 de Tokyo à Sapporo en raison de la chaleur intense régnant dans la capitale nipponne à cette période.

«C'est comme si vous demandiez neuf mois avant à un athlète qui s'est préparé pendant plusieurs années pour gravir l'Everest d'escalader une autre montagne», a déclaré Kazunori Asaba, l'entraîneur en chef de la fédération. Le directeur du marathon de la JAAF a, lui, estimé que «la santé et le bien-être des athlètes», l'argument avancé par John Coates, le président de la coordination des JO-2020, pour justifier la décision du CIO de déplacer le marathon ainsi que les épreuves de marche,

ne tenait pas. «Les athlètes ne participent pas à des compétitions pour être protégés. Leur mission est de fournir des efforts dans le cadre de règles préétablies, et de se surpasser», a estimé Tadasu Kawano. Le CIO a décidé d'organiser le marathon et les épreuves de marche à Sapporo, dans l'île japonaise septentrionale de Hokkaido, où les températures estivales sont plus clémentes qu'à Tokyo, en invoquant la nécessité de protéger la santé des athlètes.

Le CIO a pris sa décision après s'être dit «choqué» par l'avalanche de malaises dans ces épreuves lors des Mondiaux d'athlétisme organisés à Doha entre fin septembre et début octobre, dans des conditions météorologiques proches de celles qui pourraient prévaloir à Tokyo l'été prochain.

LIGUE 1: Confrontée à une crise financière, l'USMA répond bien sur le terrain

En dépit d'une crise financière sans précédent, l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) est en train de répondre sur le terrain de la plus belle des manières en alignant trois victoires de suite, se positionnant idéalement pour défendre son titre reconquis lors du dernier exercice.



Pour la réception de la JS Saoura lundi, dans le cadre de la mise à jour de la 5e journée de la compétition, les «Rouge et Noir» ont déroulé face à un adversaire qui n'a pas pesé lourd (4-1). Un succès qui permet aux joueurs de l'entraîneur Billel Dziri de rejoindre la troisième place au classement, en compagnie du MC Oran, de la JS Saoura et la JS Kabylie avec 13 points chacun.

Les Algérois peuvent prétendre s'emparer de la 3e place, puisqu'ils comptent encore un match en moins à disputer à domicile face au Paradou AC, pour le compte de la mise à jour de la 6e journée. Le club de Soustara aurait

même pu être seul troisième, n'était-ce son forfait déclaré pour le derby face au MC Alger, sanctionné par une défalcation de trois points. Sur le plan des statistiques, l'USMA est la deuxième meilleure attaque avec 14 réalisations en compagnie du MCO, derrière le MC Alger (16 buts). En revanche, la défense est la quatrième plus mauvaise de la Ligue 1 avec 12 buts encaissés.

L'effet Dziri

Et pourtant, rien ne présageait un tel scénario idéal pour l'USMA, confrontée depuis le début de la saison à une crise financière et administrative qui aurait pu précipiter le club

dans le bas du tableau. Propriété de l'Entreprise de travaux publics ETRHB, dont le patron Ali Haddad a été emprisonné au début de l'été pour faux et usage de faux, l'USMA avait subi de plein fouet les répercussions de cette situation, en voyant notamment ses comptes bancaires gelés jusqu'à nouvel ordre. Ainsi, et privé de liquidités, le club a éprouvé de grandes difficultés, aussi bien pour assurer ses déplacements en Ligue des champions d'Afrique que pour régulariser la situation financière de ses salariés, y compris les joueurs qui se sont lancés dernièrement dans un mouvement de contestation. Dans une

récente déclaration accordée aux médias, le gardien de but Mohamed Amine Zemmamouche a fait savoir qu'il n'avait pas été payé depuis une année en raison de la situation du club. D'aucuns estiment que l'entraîneur Billel Dziri y est pour beaucoup dans la bonne santé sportive du club, puisqu'il a réussi à protéger ses joueurs et les éloigner de toutes les turbulences qui secouent l'USMA. La signature lundi d'un contrat de sponsoring avec le groupe Serport, spécialisé dans les services portuaires, constitue une bouffée d'oxygène pour une équipe qui n'a pas encore dit son mot cette saison.

Un secteur du stade de Vérone suspendu un match après les cris contre Balotelli

La commission de discipline de la Ligue italienne de football a décidé de la fermeture pour un match d'un secteur du stade de Vérone, d'où étaient partis dimanche des cris racistes envers l'attaquant de Brescia Mario Balotelli. Le secteur en question est le secteur «Poltrone Est» du stade Bentegodi de Vérone.

Il peut accueillir environ 3.500 spectateurs, le stade comptant en tout un peu plus de 30.000 places. Dans son communiqué, la commission explique que les cris en question «ont été clairement perçus, en plus du joueur, par le délégué positionné à proximité». La commission estime également que «après ces cris (...) se sont levés des cris de soutien suivis de longs applaudissements». Balotelli et son équipe de Brescia ont été battus 2-1 sur la pelouse du Hellas Vérone mais le match a surtout été perturbé par les cris de singe adressés par des tifosi véronais à l'ancien attaquant de Marseille. L'incident a eu lieu peu avant la 60e minute du match. Après une action sur le côté gauche, l'attaquant de



Brescia a pris le ballon en mains et l'a violemment expédié en direction des supporters véronais.

Furieux, il a montré par des gestes qu'il avait entendu quelque chose. Il est alors sorti des limites du terrain et a commencé à marcher derrière le but, comme s'il souhaitait abandonner le match. Il a ensuite été entouré par ses coéquipiers mais aussi par de très nombreux

joueurs de Vérone, qui ont tenté de le calmer et l'ont enlacé. Le match a été interrompu quelques minutes avant qu'un message soit lu par le speaker du stade, indiquant que les joueurs rentreraient aux vestiaires en cas de nouvel incident du même genre. Après le match, l'entraîneur du Hellas Ivan Juric et le président du club Maurizio Setti avaient nié l'existence de ces cris racistes.

TENNIS / CLASSEMENT MONDIAL FÉMININ DE L'ITF :

Une mauvaise semaine pour les joueuses algériennes

L'Algérienne Inès Ibbou, sans compétition depuis quelques jours en raison d'une blessure, a perdu huit places dans le nouveau classement mondial de la Fédération internationale de tennis (ITF), glissant ainsi au 181e rang, avec un total de 152 points. La championne d'Afrique «Juniors» en 2015 s'était en effet retirée du tournoi Copa Nadia, organisé du 13 au 20 octobre à Séville (Espagne), après avoir contracté une blessure pendant qu'elle affrontait l'Espagnole Yvonne Cavalle-Reimers au premier tour des qualifications. Un éloignement des terrains qui a fini par coûter cette régression à l'Algérienne de 20 ans, tout comme cela a été le cas pour ses compatriotes Amira Benaïssa et Hanine Boudjadi, ayant perdu respectivement six et sept places cette semaine. L'Oranaise de 28 ans, Benaïssa se retrouve ainsi au 152e rang, alors que Boudjadi régresse à la 1790e place. Au sommet de cette hiérarchie mondiale féminine, c'est toujours l'Australienne Seone Mendez qui caracole en tête, avec 615 points, devant la Brésilienne Thaïs Grana Pedretti (598 pts) et la Russe Anastasia Zakharova (570 pts).

TENNIS:

Nadal espère jouer les Masters malgré «une petite elongation» abdominale

Le N.1 mondial Rafael Nadal a annoncé mardi qu'il se rendrait à Londres en espérant pouvoir y jouer les Masters de fin de saison (10-17 novembre) malgré une «petite elongation» abdominale. «Hier (lundi), j'ai passé une IRM à Majorque et malgré une petite elongation d'un muscle abdominal à droite, je vais me rendre à Londres. Jeudi ou vendredi je commencerai à adapter mon service. L'idée est de pouvoir jouer les «atp finals», a écrit l'Espagnol sur son compte Twitter. Nadal avait été contraint à déclarer forfait quelques minutes avant sa demi-finale du Masters 1000 de Paris samedi, expliquant avoir ressenti une douleur aux abdominaux lors de son échauffement le matin. Malgré son forfait, Nadal a détrôné lundi de la place de N.1 mondial Novak Djokovic, vainqueur de son 5e titre à Bercy. Mais le Serbe a une chance de terminer l'année au sommet de la hiérarchie en fonction du parcours de chacun des deux joueurs à Londres où se retrouvent les huit meilleurs joueurs de la saison pour le dernier tournoi ATP de l'année. Nadal a également prévu de s'aligner dans le nouveau format de la Coupe Davis, à domicile à Madrid, du 18 au 24 novembre.

RUGBY/ANGLETERRE:

35 points retirés aux Saracens pour violation du +salary cap+

Les Saracens, champions d'Europe en titre, ont écopé mardi de 35 points de retrait au classement du Championnat d'Angleterre et d'une amende de plus de 5,3 millions de livres (6,2 M EUR) pour violation du «salary cap» lors des trois dernières saisons, a annoncé la ligue anglaise. Le club de Watford, lauréat de trois des quatre dernières Coupes d'Europe et double champion d'Angleterre en titre, était visé depuis neuf mois par une enquête menée par un groupe d'experts indépendants pour non respect de la masse salariale autorisée, fixée à 7 millions de livres (8,1 M EUR) par an en Angleterre. Les trois contrôleurs indépendants, dont un ancien juge, ont estimé que le club des Saracens «n'a pas divulgué le montant des salaires de ses joueurs lors des saisons 2016-2017, 2017-2018 et 2018-2019», selon un communiqué des dirigeants du «Premiership rugby». «En outre, le club a dépassé le plafond de paiement de joueurs majeurs lors des trois (dernières) saisons. Le groupe d'experts indépendants maintient donc les charges (pesant sur le club)», peut-on lire aussi dans le communiqué. Le propriétaire du club, Nigel Wray, a annoncé vouloir faire appel de cette décision. «Le groupe d'experts indépendants a reconnu que nous n'avions jamais délibérément tenté de tromper quiconque ou dépasser le «salary cap». On a la sensation que l'on nous coupe complètement l'herbe sous le pied», a-t-il affirmé dans un communiqué. En plus des 35 points de retrait, l'amende s'élève à précisément 5.360.272 millions de livres (6.226 M EUR) pour le club anglais, qui compte neuf vice-champions du monde dans son effectif dont le capitaine anglais Owen Farrell.

Conséquence du retrait de points, les «Sarries» passent de la quatrième à la douzième et dernière place au classement avec -26 unités au compteur, après trois journées de championnat. La saison passée, les Newcastle Falcons avaient terminé derniers avec 31 points. Les Saracens avaient quant à eux achevé la phase régulière à la deuxième position avec 78 unités avant de remporter la finale face à Exeter.

LIGUE 1 (MISE À JOUR/5^E JOURNÉE): L'USM Alger domine la JS Saoura (4-1)

L'USM Alger s'est imposée facilement lundi soir face à la JS Saoura 4 à 1 (mi-temps : 1-1), en match disputé au stade Omar-Hamadi, comptant pour la mise à jour de la 5^e journée du championnat de Ligue 1 de football.



Les locaux ont ouvert le score par Meftah sur penalty (13^e), avant que les visiteurs ne remettent les pendules à l'heure grâce à Hamidi (18^e). En seconde période, le champion sortant a repris l'avantage par Mahious (74^e). Le Libyen Ellafi a surgi à la 88^e minute pour aggraver la marque encore une fois sur penalty, avant que Zouari ne donne plus d'ampleur à la victoire des siens (89^e).

Grâce à cette victoire, la troisième de rang, le club algérois rejoint le MC Oran, la JS Kabylie, et la JS Saoura, à la troisième place au classement avec 13 points chacun. L'USMA et la JSS comptent un match en moins. L'autre match de mise à jour (6^e journée) programmé lundi soir oppose en ce moment l'USM Bel-Abbès à la JS Kabylie.

Résultats complets de la 5^e journée :

USM Alger - JS Saoura	4-1
MC Oran - MC Alger	2-3
NA Hussein-Dey - ES Sétif	4-3
NC Magra - CS Constantine	1-2
Paradou AC - ASO Chlef	1-0
JS Kabylie - CR Belouizdad	0-3
CABB Arreridj - AS Aïn M'lila	2-2
US Biskra - USM Bel-Abbès	1-2

Classement :

	Pts	J
1). MC Alger	20	8
→). CR Belouizdad	20	8
3). MC Oran	13	8
→). USM Alger	13	8
→). JS Saoura	13	8
→). JS Kabylie	13	8
7). CS Constantine	12	9
8). AS Aïn M'lila	11	9
9). NA Hussein-Dey	10	9
10). CABB Arreridj	9	8
→). US Biskra	9	9
12). ASO Chlef	8	8
→). NC Magra	8	9
14). ES Sétif	7	9
→). USM Bel-Abbès	7	7
→). Paradou AC	7	7

LIGUE 1 (MISE À JOUR/6^E JOURNÉE): USM Bel-Abbès bat JS Kabylie 2-1

L'USM Bel-Abbès s'est imposée devant la JS Kabylie 2 à 1 (mi-temps : 1-0), lundi à domicile en mise à jour de la 6^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1 de football.

Les locaux ont scoré par l'intermédiaire d'Ishak Bouda (1-0, 24^e) et Abdennour Belhocini (2-0, 60^e), avant que la JSK ne réduise l'écart par l'intermédiaire de son capitaine Walid Bencherifa (2-1, 65^e). Suite à cette victoire, l'USMBA se hisse à la 9^e place en compagnie du NA Hussein-Dey avec 10 points et encore un match en retard à apurer, tandis que les «Canaris» restent toujours 3^{es} avec 13 unités en compagnie du MC Oran, de la JS Saoura et de l'USM Alger qui a atomisé cette dernière 4-1 en mise à jour de la 5^e journée, puis tôt dans la journée au stade Omar-Hamadi (Alger).

Lundi 4 novembre :

USM Bel-Abbès - JS Kabylie 2-1
Déjà disputés :
Samedi 28 septembre
AS Aïn M'lila - NC Magra 1-1
CS Constantine - NA Hussein-Dey 1-0
ES Sétif - US Biskra 2-0

A programmer :

MC Alger - CA Bordj Bou Arreridj
JS Saoura - MC Oran
USM Alger - Paradou AC
CR Belouizdad - ASO Chlef

Classement :

	Pts	J
1). MC Alger	20	8
→). CR Belouizdad	20	8
3). MC Oran	13	8
→). USM Alger	13	8
→). JS Saoura	13	8
→). JS Kabylie	13	8
7). CS Constantine	12	9
8). AS Aïn M'lila	11	9
9). NA Hussein-Dey	10	9
→). USM Bel-Abbès	10	8
11). CABB Arreridj	9	8
→). US Biskra	9	9
13). ASO Chlef	8	8
→). NC Magra	8	9
15). ES Sétif	7	9
→). Paradou AC	7	7

LIGUE 1 : L'USM Bel-Abbès gagne enfin à domicile, coach laïche soulagé

L'USM Bel-Abbès a enfin chassé la guigne qui le poursuivait à domicile depuis le début de cet exercice en signant sa première victoire sur le terrain du stade 24-Février-1956 face à la JS Kabylie (2-1), lundi soir dans le cadre de la mise à jour du championnat de la Ligue 1 de football.

«Personnellement, je ne crois pas trop à ce genre de réflexion. Le football est fait de victoires, de défaites et aussi de matchs nuls. Je n'aime pas mettre un quelconque échec à domicile ou à l'extérieur sur le dos de la guigne ou autre chose», a toutefois commenté l'entraîneur de l'USMBA, Abdelkader Iaïche, en conférence de presse d'après-match.

«Cette victoire est néanmoins très précieuse dans la mesure où elle nous a permis de souffler un peu après la période délicate que vient de traverser l'équipe pour les raisons que tout le monde connaît», a-t-il ajouté. Avant d'accueillir la JSK, la formation de la «Mekerra» restait sur deux défaites et un nul à domicile. Ses joueurs sont entrés en grève la se-

maine passée en s'échappant pas moins de cinq séances d'entraînement pour revendiquer la régularisation de leur situation financière. Même l'entraîneur, lui aussi non encore régularisé, avait menacé de jeter l'éponge. «Ca n'a pas été facile de battre une bonne équipe comme la JSK. Vu notre situation actuelle, nous avons donné la priorité au résultat, car il faut reconnaître qu'on n'a pas rendu une belle copie dans ce match», a avoué Iaïche, qui n'a néanmoins pas voulu s'exprimer sur son avenir avec le club. Il a, en outre, levé le voile sur



le cas de certains joueurs qui brillent par leur absence à l'entraînement depuis un bon bout de temps, à l'image de Hamzaoui et Benmoussa en particulier. «Pour le premier nommé, il souffre d'une blessure contractée depuis un mois lors d'un match amical avec la sélection nationale militaire, quant à Benmoussa, il a un problème d'ordre adminis-

tratif», a souligné le technicien algérois, se disant par contre «outré» par le comportement de défenseur Saâd qui a boycotté la partie alors qu'il était convoqué parmi les 18 joueurs concernés par le rendez-vous.

Grâce à sa victoire face aux «Canaris», l'USMBA s'est hissée à la 9^e place avec 10 points tout en comptant un match en moins.

TRANSFERT DE SALA: Cardiff menacé d'une interdiction de recrutement

La Fifa a menacé le club gallois Cardiff d'une interdiction de recrutement s'il ne règle pas à Nantes dans un délai de 45 jours une première partie du transfert du joueur argentin Emiliano Sala, décédé en janvier, selon les détails d'une décision publiés lundi.

Cette interdiction de transferts, si elle venait à s'appliquer, empêcherait Cardiff de recruter pendant trois mercatos successifs, a précisé la Fifa.

Le club gallois a toutefois indiqué qu'il allait faire appel devant le Tribunal arbitral du sport (TAS) de la décision de la Fifa, rendue fin septembre, l'obligeant à régler un premier versement de 6 des 17 millions d'euros du transfert.

Ce recours sera alors suspensif et le dispensera de régler cette somme, dans l'attente d'une décision définitive du TAS. Le 30

septembre, la Fifa avait donné raison au FC Nantes en ordonnant à Cardiff d'honorer le premier versement du transfert du joueur argentin décédé le 21 janvier en compagnie du pilote de l'avion qui les transportait vers son nouveau club.

Le délai de 45 jours pour effectuer le paiement court à partir du moment où Nantes a transmis à Cardiff ses coordonnées bancaires ou lorsque le club gallois a reçu les attendus de la décision.

Selon une source proche du dossier, les coordonnées bancaires du club nantais ont été transmises «au début du mois d'octobre», ce qui repousserait donc l'expiration du délai de paiement à la mi-novembre.

«Le club nantais attend que chacun respecte ses engagements, que les sommes qui lui sont dues lui soient versées», selon la même source. Mais ce

délai de 45 jours pour régler la somme sera suspendu dès lors que Cardiff fera appel devant le TAS, un recours «systématiquement suspensif», a indiqué la Fifa citée par l'AFP.

L'interdiction de recrutement ne s'appliquera au club gallois que si le TAS confirme son obligation de verser la somme à Nantes et que Cardiff ne règle pas la somme dans les temps.

Elle sera levée dès lors que Cardiff aura réglé la somme. Un porte-parole de Cardiff cité par l'AFP a confirmé lundi que le club allait faire appel et qu'il avait désormais «jusqu'à la fin novembre pour présenter ses arguments au TAS». Selon ce porte-parole, «la décision de la Fifa ainsi que les obligations qui en découlent - dont le paiement sous 45 jours - ont été suspendus», dans l'attente de la décision finale du TAS.

Clarence Seedorf pressenti à la tête de la sélection de Guinée Equatoriale

L'ancien international néerlandais, Clarence Seedorf serait pisté par les dirigeants de la Fédération de Guinée Equatoriale pour prendre les destinées de la sélection du «Nzalang nacional», engagée dans les éliminatoires de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN-2021), a rapporté mardi la presse locale. La sélection de Guinée Equatoriale est dirigée par Dani Guindos, un ancien

footballeur espagnol qui était, d'ailleurs, sur le banc lors du match amical en octobre face au Togo (1-1). Libre de tout engagement, depuis son limogeage de la tête de la sélection des Lions Indomptables du Cameroun, après la CAN-2019 en Egypte, Seedorf serait en discussion avec les responsables de la Fégufut pour prendre en mains la sélection nationale en prévision des prochaines



échéances. Lors des qualifications de la CAN-2021, la Guinée Equatoriale entamera la compétition la se-

maine prochaine (11-19 novembre) dans le groupe J, composée de la Tunisie, la Libye et la Tanzanie.

Ten Hag ne reviendra pas au Munich ?

Cité parmi les possibles successeurs de Niko Kovac, licencié par le Bayern Munich dimanche, l'entraîneur de l'Ajax Amsterdam Erik ten Hag a démenti. Passé par la réserve du club bavarois entre 2013 et 2015, le Néerlandais ne reviendra pas. Du moins pas dans les prochaines semaines. "Je peux confirmer que je resterai à l'Ajax cette saison, a assuré le technicien avant d'affronter Chelsea en Ligue des Champions mardi (21h). J'ai de bonnes relations avec le Bayern et tous ses membres. C'est un grand club, je l'ai toujours dans le coeur, mais je suis bien ici. Je vis dans le présent et je ne pense qu'à l'Ajax et au match de demain."



La Juventus ne lâche pas Isco

Le gardien du Real Madrid, Thibaut Courtois, est-il en train de trouver son rythme ? En grande difficulté depuis des mois, le portier belge semble aller de mieux en mieux. Depuis plusieurs matchs, il est évident que Thibaut Courtois gagne en confiance. Ses performances s'amendent grandement. Pourtant, les médias affirment toujours qu'il a des problèmes d'anxiété.

Face au Bétis Séville ce samedi soir, où le Real Madrid n'a pas livré un grand match (0-0), Thibaut Courtois a été solide. Le dernier rempart des Merengue a fait preuve d'une grande justesse lors de ses interventions. Preuve d'une amélioration depuis plusieurs matchs, le portier belge n'a plus encaissé le moindre but depuis 353 minutes.

Contesté par les supporters et les médias depuis son arrivée à Madrid (été 2018), le gardien âgé de 27 ans semble trouver son rythme. L'ancien joueur de Chelsea prouve peut-être enfin l'étendu de son talent.

Vinicius Junior compte bien s'imposer

Vinicius Junior (19 ans) entend bien gagner sa place dans l'équipe première du Real Madrid.

"Ma famille est tout pour moi et ils font toujours tout ce qu'ils peuvent pour me rendre heureux. Si c'est le cas, je joue mieux au football. Le Vinicius du futur que je vois à Madrid depuis longtemps gagnera presque tout ici et sera très grand.

J'arrive à répandre la joie parmi les gens qui vivent autour de moi", a déclaré le Brésilien lors d'un entretien accordé à la chaîne de télévision du club merengue. Cette saison, Vinicius Junior a pris part à 7 rencontres de Liga et inscrit 1 but.



Agüero vote Messi pour le Ballon d'or

Sergio Agüero n'hésite pas une seconde à l'heure d'évoquer le Ballon d'or. Et il ne pioche évidemment pas au sein de Liverpool, vainqueur de la Ligue des champions, ni même au sein de son club, Manchester City qui avait remporté la Premier League la saison dernière. "Mon favori a toujours été Leo (Messi). Évidemment, je suis content de faire partie des joueurs nommés, mais mon favori reste Leo, quoi qu'il arrive. Je suis content quand il le gagne", a-t-il plaidé pour France Football.

Kanté is back

Avant la réception mardi soir de l'Ajax Amsterdam dans le cadre de la phase de poules de la Ligue des Champions, Frank Lampard a annoncé le retour de N'Golo Kanté dans le groupe des Blues.

Le club londonien pourra bel et bien compter sur son milieu de terrain qui signera son retour à la compétition après un mois d'absence. Blessé à la cheville en août, puis touché aux adducteurs lors de l'échauffement des Blues avant le match contre l'Islande le mois dernier (0-1), le champion du monde n'a pas encore réellement lancé sa saison et accumulé les pépins physiques. "On a pu le faire travailler normalement."

Pour nous, c'est un apport énorme. C'est l'un des meilleurs milieux de terrain du monde depuis plusieurs saisons, donc je ne vais pas me plaindre d'avoir à choisir", a souligné le coach de Chelsea devant les médias.



Solskjaer : "Martial a beaucoup muri"

Après un début de saison tronqué par une blessure à l'ischio-jambier, Anthony Martial confirme son retour en forme du côté de Manchester United. Buteur le week-end dernier lors de la victoire de son équipe à Norwich (3-1), l'attaquant français a été chaudement encouragé à poursuivre sur sa lancée par son entraîneur Ole Gunnar Solskjaer, qui a noté un véritable changement d'attitude chez l'ancien Monégasque.

"Il a beaucoup mûri dans son attitude à l'entraînement. Je pense que l'on va le voir à son meilleur dans les années à venir. Il semble plus heureux. En tant que numéro 9, il faut être obsédé par le but. Anthony Martial ressemble de plus en plus à un joueur qui veut vraiment marquer et pas seulement faire des trucs sur le terrain", a ainsi confié le manager norvégien en conférence de presse, en marge d'affronter Bournemouth ce samedi (13h30).



Edité par la SARL
DK NEWS

Directeur général
Abdelmadjid CHERBAL

Directeur de la rédaction
Abdelmadjid TAREB

PUBLICITE : S'adresser à 3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00
FAX : 023.38.47.95 **E-MAIL :** contact@dknews-dz.com - **IMPRESSION :** S.I.A.

Pour votre publicité, prière de s'adresser à l'Entreprise nationale de communication d'édition et de publicité - ANEP spa - 1, Avenue Pasteur - Alger - **TÉL :** 021.71.16.64 / 021.73.71.28 - **FAX :** 021.73.95.59 / 021.73.99.19

RÉDACTION ADMINISTRATION

«3, Rue du Djurdjura - Ben Aknoun - Alger **TÉL. :** 023.38.47.97/023.38.48.00»
FAX : 023.38.47.95 **EMAIL :** contact@dknews-dz.com - **SITE :** http://www.dknews-dz.com

Mercredi 6 novembre 2019 / 9 Rabi' al-awwal 1441 - N° 2359 - 7^e année

MAGISTRATS Le SNM annonce la suspension de la grève et la reprise de l'activité judiciaire

Le Syndicat national des magistrats (SNM) a annoncé sa décision de suspendre la grève et de reprendre le travail à compter de ce mardi, après midi. Le président du SNM Issaâd Mabrouk a précisé que la décision de suspension de la grève qui a duré plusieurs jours intervient «après des médiations de bonnes volontés», ajoutant que les magistrats «ont répondu favorablement au dialogue à la lumière des circonstances que traverse le pays».

JUSTICE L'ancienne ministre de la Culture Khalida Toumi placée en détention provisoire

L'ancienne ministre de la Culture, Khalida Toumi, a été placée lundi, peu avant minuit, en détention provisoire après sa comparution devant le conseiller enquêteur près la Cour suprême dans le cadre d'enquêtes liées à des affaires de corruption, a-t-on appris auprès de cette Cour. L'ancienne ministre de la Culture est poursuivie notamment pour dilapidation de deniers publics, abus de fonction et octroi d'indus privilégiés.

DÉFENSE

Ouverture d'un séminaire à Alger sur «L'impact de l'utilisation des aéronefs sans pilotes sur la sécurité aérienne»

Un séminaire multinational intitulé «L'impact de l'utilisation des aéronefs sans pilotes sur la sécurité aérienne», dans le cadre de la mise en œuvre du plan d'action des activités de coopération militaire multilatérale de l'Initiative «5+5 Défense» pour l'exercice 2019, adopté par les ministres de la Défense des pays membres de l'Initiative, s'est ouvert mardi à Alger.

Les travaux de ce séminaire qui se déroulent au Cercle national de l'Armée à Beni Messous (Alger), ont été présidés par le chef de la Division emploi-préparation du Commandement des Forces de défense aérienne du territoire, en présence des représentants des pays membres de l'Initiative «5+5 Défense», des Commandements des Forces terrestres, aériennes, navales, et de la Gendarmerie nationale, des autorités civiles concernées à l'instar de la Direction de l'aviation civile et de la météorologie et l'établissement national de navigation aérienne relevant du ministère des Travaux publics et des Transports, indique le ministère de la Défense



nationale (MDN) dans un communiqué. Les travaux de ce séminaire, qui a pour objectif «l'échange des connaissances et des expériences entre les différents pays de l'initiative 5+5 Défense dans le domaine de la sécurité aérienne», se déroulent sous forme de conférences et d'interventions, animées par des conférenciers militaires et civils et s'articulent sur «les enjeux sécuritaires des aéronefs sans pilotes et les défis juridiques posés à la circulation aérienne, les menaces des drones sur la sécurité des vols civils et sur les infrastructures aéropor-tuaires, ainsi que l'étude des solutions techniques en vue de faire face aux risques induits par l'emploi des drones», précise la même source.

ALGÉRIE-NIGER

Foire des produits algériens à Niamey du 6 au 12 novembre

Une délégation du ministère du Commerce conduite par le Secrétaire général du ministère, Karim Guèche prendra part à la Foire des produits algériens prévue du 06 au 12 novembre à Niamey (Niger), a indiqué lundi un communiqué du ministère. Une caravane de cinq (05) camions chargés de produits électroniques, agro-alimentaires, électroménagers et électroniques, cosmétiques et matériaux de construction se dirigera vers Niamey. D'autres produits périssables seront expédiés par voie aérienne (cargo), ajoute le communiqué. Cette manifestation économique verra la participation de 42 exposants représentant 38 entreprises privées et 04 publiques activant dans différents

secteurs notamment la mécanique, le textile, l'industrie pharmaceutique et agro-alimentaire. Cette exposition constitue une réelle opportunité pour booster le niveau des échanges commerciaux entre l'Algérie et les pays africains ainsi qu'un pas supplémentaire vers le renforcement de l'exportation algérienne dans les marchés du continent. Par ailleurs, l'Algérie participera à plusieurs manifestations économiques à l'étranger à l'image du Groupe «Logitrans» devra acheminer vers Niamey du Groupe «Logitrans» devra acheminer vers Niamey u salon international des professionnels de la construction à Paris (France) prévu du 4 au 8 novembre auquel prendront part 19 exposants.

MÉDIAS :

Décès du journaliste d'El-Heddaf Mohamed Amine Aguemoune

Le journaliste du quotidien sportif El-Heddaf, Mohamed Amine Aguemoune, est décédé mardi des suites d'un arrêt cardiaque, a appris l'APS auprès de ses collègues. Ayant rejoint le groupe El-Heddaf en 2011, Aguemoune (33 ans) était chargé de gérer le site internet du quotidien et ses différents réseaux sociaux, en plus de sa fonction de rédacteur en chef adjoint des correcteurs. L'enterrement aura lieu ce mardi après la prière d'Al-Asr au cimetière de Meftah (Est d'Alger).



TRANSFERT ILLICITE DE DEVICES : Saisie de 82.640 euros et de 15.540 dollars à l'aéroport d'Alger

Les services des Douanes ont déjoué lundi, une tentative de transfert illicite de 82.640 euros et de 15.540 dollars, à l'Aéroport international d'Alger "Houari Boumediène", a appris mardi l'APS auprès de la Direction générale des Douanes (DGD). Les sommes saisies lundi soir, étaient en possession d'un passager, en destination de la capitale malienne (Bamako) à bord d'un vol (ah 5326) de la compagnie nationale (Air Algérie), a précisé la même source. D'importantes sommes en

monnaie étrangère ont été saisies par les services des Douanes au niveau de l'Aéroport international d'Alger, durant les sept premiers mois 2019, rappelle-t-on. Ainsi, ils ont enregistré, depuis le début de l'année en cours et jusqu'au début septembre dernier, 21 infractions liées au trafic de devises chez les particuliers, permettant la saisie de 286.635 dollars américains, 1.613.790 euros et 17.750 livres sterling. En 2018, les services des Douanes avaient relevé des infractions de

changes qui se sont soldées par une valeur globale des corps du délit de 11,785 milliards de DA (environ 101 millions de dollars), contre 8,73 milliards de DA (près de 78,66 millions de dollars) par rapport à 2017, en hausse en dinars d'environ de 35%.

Les mêmes services avaient constaté 507 infractions relatives à la législation et à la réglementation des changes et des mouvements de capitaux de et vers l'étranger, contre 485 infractions en 2017.

MDN

LUTTE ANTITERRORISTE : 2 bombes de confection artisanale détruites à Médéa et Ain Defla



Deux bombes de confection artisanale ont été détruites lundi par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) à Médéa et Ain Defla, indique mardi un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'Armée nationale populaire ont découvert et détruit, le 04 novembre 2019, deux (02) bombes de confection artisanale, et ce, lors de deux opérations de fouille et de ratissage menées à Médéa et Ain Defla (1ère Région militaire)», précise-t-on de même source. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée et «dans la dynamique des opérations visant à endiguer la propagation du fléau des drogues en Algérie, des détachements combinés de l'ANP ont saisi, suite à des opérations menées distinc-

tement à Oran (2ème RM), Jijel (5ème RM) et Ghardaïa (4ème RM), 85 kilogrammes de kif traité, tandis que des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé trois (03) narcotrafiquants en possession de 33.460 comprimés psychotropes à Tébessa et Oum El Bouaghi (5ème RM). Par ailleurs, des détachements de l'ANP «ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezzam et Bordj Badji Mokhtar (6ème RM), 26 individus et saisi 20 groupes électrogènes, 14 marteaux pileurs, ainsi que 2 camions et un téléphone satellitaire», alors que des éléments de la Gendarmerie «ont arrêté deux (02) personnes et saisi 62.988 unités de produits pyrotechniques à Tébessa (5ème RM), Biskra et El Oued (4ème RM). De même, 2 fusils de fabrication artisanale ont été saisis à Batna (5ème RM)», ajoute le communiqué.

AUJOURD'HUI À ORAN Une centaine d'exposants au 8^e Salon international de la pêche et de l'aquaculture

Une centaine d'exposants, dont 30 étrangers prennent part à la 8ème édition du Salon international de la pêche et de l'aquaculture (SIPA 2019) qui s'ouvrent mercredi au Centre de conventions d'Oran. Organisée sous le slogan «La pêche et l'aquaculture, moteurs du développement durable et de l'économie bleu en Algérie», cette huitième édition verra la participation de 30 opérateurs étrangers, venant de 11 pays, de l'Égypte, invité d'honneur, la France, l'Italie, l'Espagne, la Grèce, la Tunisie, la Lybie entre autres. Quelque 70 opérateurs nationaux prendront part à cet événement, dont ceux spécialisés dans le matériel de pêche, les équipements, les aliments pour poissons d'élevage, les alevins, les cages flottantes, et la construction navale.

«Le choix de ce slogan se rapporte à la place particulière que revêt le Secteur de la pêche et de l'aquaculture dans le développement de l'économie bleue, en raison de son im-

portance dans l'espace maritime ainsi que ses interactions avec les secteurs liés à la mer tels que les transports, l'industrie, le tourisme, les ressources en eau, l'environnement et la recherche scientifique», soulignent les organisateurs.

Cette 8ème édition du SIPA s'est fixée plusieurs objectifs, à savoir la mise en évidence des capacités du secteur de la pêche et de l'aquaculture et de valoriser les acquis et les réalisations dans le domaine de la pêche et de l'aquaculture et encourager la coopération et les partenariats pour diversifier les activités de pêche et d'aquaculture, notamment.

Le Salon vise par ailleurs à promouvoir le concept de l'économie bleue et de son rôle dans l'économie nationale, et renforcer le travail consultatif et participatif entre les différents acteurs afin de préserver et de protéger les ressources marines et de développer une aquaculture durable.